

Créer sa boîte / La coopération ? / Fond de participation  
des habitants / Logements sociaux « HQE » /  
Capitalisation d'expériences / Les DLA aquitains

# Espace et insécurité

Le dossier

*Le dossier*

└ « Espace et insécurité »



## 7 EDITORIAL

*« Il y a des mots qui sont l'expression de la sensibilité, et d'autres qui sont du ressort de l'action, de la transformation de la société. Des termes comme « lien social » ne veulent rien dire de concret. Trop vastes et trop flous, ils sont des fourre-tout. Tout peut rentrer dans lien social : la prévention, l'éclairage, l'urbanisme, la scolarisation, le logement... Et « quand ça veut tout dire, souvent ça ne veut plus rien dire. »*

En espérant que ce numéro s'éloigne le plus possible de cette observation signée Sebastian Roché, nous mélangeons dans les pages suivantes, avec un réel plaisir, des paroles de jeunes et de moins jeunes qui, tour à tour, donnent du sens au « fourre-tout » du développement territorial.

*Bonne lecture et  
bon < Printemps 2005 >  
A bientôt sur [www.aquitaine-pqa.fr](http://www.aquitaine-pqa.fr)*

Pour les abonnés, ce numéro est accompagné de l'état des lieux aquitain du renouvellement urbain.  
1<sup>ère</sup> synthèse - décembre 2004

< Printemps 2005 >

**Directeurs de la publication**

*Alain Rousset*, président du conseil régional d'Aquitaine

*Alain Gehin*, préfet de la Région Aquitaine

**Rédacteur en chef** / *Hervé Castelli*, PQA

**Comité de rédaction** / *Bruno Bertrand, Michel Chanut, Stéphane Denjean,*

*Anne-Sophie Gillion, Jean-Philippe Haufeurt, Monique Lafon, Bernard Ohl,*

*Odile Plantade, Xavier Steffan*

**Ont participé à ce numéro** / *Justine Bosredon, Bernard Delage, l'UNA Leader+,*

*Fara Pohu, Sebastian Roché, Guillaume Sengenés, Emilie Taberly*

**Abonnements** / *Véronique Munoz*, PQA / 05 56 90 81 00

**Mis en forme** / [www.aggelos.fr](http://www.aggelos.fr)

**Photos** / PQA

**Pays et Quartiers d'Aquitaine** / [www.aquitaine-pqa.fr](http://www.aquitaine-pqa.fr)

Centre de ressources régional sur le développement territorial

1A terrasse du Front du Médoc - 33076 Bordeaux Cedex

05 56 90 81 00 - [pqa@aquitaine-pqa.fr](mailto:pqa@aquitaine-pqa.fr)

**ISSN** / 1768-8183

**PQA** : Pays et Quartiers d'Aquitaine est un groupement d'intérêt public créé à l'initiative de l'Etat, du Conseil régional d'Aquitaine, du CESR d'Aquitaine, de l'université Michel de Montaigne Bordeaux 3, l'université Montesquieu Bordeaux IV, l'institut d'études politiques de Bordeaux et l'université de Pau et des pays de l'Adour.

## 7 SOMMAIRE



### **Tranches de vie aquitaines**

- > Créer sa boîte ou avoir la tête de l'emploi  
*par Périphéries Productions*

p. 9

p. 11



### **Boîte à outils**

- > Pourquoi et comment coopérer ?  
*par l'UNA-Leader+ et PQA*
- > Fonds de participation pour les habitants  
*(contrat de ville de l'agglomération bergeracoise)*
- > Logements sociaux HQE  
*(commune de St-Jean-de-Marsac)*

p. 21

p. 23

p. 31

p. 35



### **Dossier : « Espace et insécurité »**

- > Sécurité, espace et lien social  
*Conférence de Sebastian Roché*
- > Les clés des programmes de sécurisation
- > Le débat, version zapping
- > Les quartiers prioritaires ne sont pas ce qu'on croit  
*Interview de Bernard Delage*

p. 41

p. 45

p. 65

p. 67

p. 75



### **L'atelier gris**

- > Pourquoi capitaliser des expériences ?

p. 85

p. 89



### **Annuaire**

- > Les DLA aquitains  
*(Dispositifs locaux d'accompagnement)*

p. 99

p. 101





## **TRANCHES DE VIE**





## CRÉER SA BOÎTE OU AVOIR LA TÊTE DE L'EMPLOI !

Par Périphéries productions

L'association Périphéries productions sait écouter les gens. Elle n'est pas la seule, certes. Mais elle le fait avec une caméra, du talent et aux quatre coins de l'Aquitaine. Périphéries réalise de saisissants et instructifs témoignages vidéo, désormais en ligne à travers différents sites sur Internet. Voici quelques étonnantes interviews, couchées sur le papier par l'équipe de Périphéries, pour illustrer des tranches de vie d'Aquitains et d'Aquitaines qui ont tantôt créé, tantôt trouvé leur emploi. On les écoute... en les imaginant à l'écran.

---

### > Karim, 23 ans, aide-soignant

« J'avais raté mon brevet des collègues, mais je m'en balançais comme de l'an 40. J'ai passé l'été avec tous mes potes, on faisait des conneries, on était tous contents et à la rentrée, je suis allé à mon collège, et tous mes potes m'ont dit « *moi je vais à tel lycée, moi à tel lycée* » et je me suis retrouvé comme un con devant mon collège. Et là, je me suis posé la question, soit je continuais comme j'étais et je finissais à « graduche » [NDLR : maison d'arrêt de Gradignan]. Soit je me reprenais en main. J'essayais d'avoir un avenir, une femme, des gosses, m'installer dans une maison, un chien, un chat, une vie normale quoi. J'ai choisi la vie normale, mais des fois j'ai failli retourner où j'en étais parce que c'est dur quand même.

En formation, je me suis pointé un jour avec un jean complètement troué. La directrice m'a dit « *vous allez faire aide-soignant, un aide-soignant ne s'habille pas comme ça* ». Elle avait raison, c'est vrai que si ma famille est hospitalisée et que je vois arriver un aide-soignant complètement déglingué, qu'est-ce que c'est ce type... »

**> Sabine, 22 ans, vendeuse en textile**

« C'était pas évident, fallait savoir bien argumenter, être à l'écoute du client, donc, déjà, il a fallu faire un travail sur soi énorme. Fallait être bien coiffée, bien habillée, maquillée, les petites jupes et tailleurs. Moi, à 17 ans, j'étais pas habillée comme ça. C'était jean, basket. Il a fallu que je change tout. Le langage, comment bien se tenir. Et comme on travaillait avec des adultes et que j'étais la plus jeune, il fallait être à la hauteur. »

**> Cathy, 37 ans, formatrice  
en communication et informatique**

« L'avenir je ne sais pas... Je pensais ouvrir beaucoup plus le marché aux entreprises, continuer de ce côté-là, parce qu'effectivement il y a de la demande. C'est pareil du côté des chefs d'entreprises, souvent ils ne sont pas au courant qu'ils ont des droits à la formation et qu'ils ont des possibilités de subventions pour cette formation. La démarche, aujourd'hui, c'est d'informer pour pouvoir former ensuite. En ce qui concerne le Cyberbus, ça fonctionne bien pour les collectivités, syndicats de pays, communes, etc. donc, là, il n'y a pas de souci. Je pensais aussi développer le côté aide à la création d'entreprise, parce qu'étant passée par là, j'ai envie d'apporter mes connaissances aux autres, de passer le flambeau. »



**> Brahim, 25 ans, contrat de qualification technicien bureau d'étude**

« Je fais partie d'un collectif co-voiture avec la mission locale pour aider les jeunes à se déplacer. Je m'investis dans ce projet parce que j'ai rencontré le même problème. Quand on a un entretien ou qu'on veut se former ou travailler, on fait du stop ou on prend le bus ou le taxi, mais ça coûte cher et tout n'est pas desservi, surtout ici. »

**> Antony, 29 ans, ouvrier polyvalent dans une cave coopérative**

« Au collège, j'ai fait une semaine de troisième et j'ai arrêté. Mon père, il m'a pris par la main, il m'a emmené une journée sur le chantier. Je me suis bien pelé ! Le lendemain j'ai réfléchi et je me suis dit « *on va travailler un peu parce que, là, c'est pas pour moi* ». A 14 ans, la gamelle, dans le froid, ça le fait pas. Il a fait ça pour m'encourager à travailler un peu plus à l'école. A 23 ans, je m'inscris en BEPA au CFAA de Pugnac. Ça fait drôle de passer du Smic à 3 500 F par mois. Pendant six mois j'étais en ménage avec 3 500 F par mois et je donnais 1500 F de loyer. Ça endurecit, ça met du plomb dans la tête... Si j'ai un conseil à donner c'est, si on peut changer de métier, on le fait, s'il y a quelque chose au bout, faut y aller. »

**> Romain, 17 ans, charcutier**

« Au fur et à mesure la confiance est venue avec le patron. Maintenant, le samedi, je l'aide à servir les clients à la boutique. Le charcutier, il a l'habitude de faire goûter le patron pour voir si ça va et un jour le patron lui a dit « *soit tu m'appelles, moi, soit t'appelles le petit pour qu'il goûte et tu t'arranges avec lui* ». Je suis en confiance et je fais tout pour valider mon CAP. »



[www.creermaboite.org](http://www.creermaboite.org)

**Retrouvez l'intégralité des témoignages vidéo** (et écrit) de Cathy, Olivier, Lionel, Michel, Paul et de bien d'autres sur ce site, qui constitue une originale et dynamique base de données sur la création d'entreprises. A utiliser un peu partout dès lors que l'on souhaite travailler sur la pédagogie de l'exemple.

> **Contact:** Fara Pohu - 05 56 32 96 05  
Témoignages disponibles en DVD.

> **Hannah, 22 ans,  
en recherche d'emploi**

« Les entretiens, c'est très difficile, parce qu'on sait pas où se diriger, on ne sait pas comment parler, on ne sait pas quelle attitude ou quel comportement il faut avoir. Quand on sort de l'école on n'est pas entraîné. Au début j'osais pas y aller. Ça m'est arrivé de me retrouver devant la porte pour l'entretien et au moment de tirer la porte, je repartais. Mais, à force d'en faire, on devient plus confiant. »

> **Olivier, 40 ans, tailleur de pierre**

« Faire ce qu'on aime, c'est quand même excellent, c'est vraiment le meilleur des moteurs. Il y a faire de l'argent et puis il y a faire ce qu'on aime. Si on peut faire de l'argent en faisant ce qu'on aime, on va dire que c'est une bonne entreprise. Moi, je fais plutôt ce que j'aime. (.../...) Je suis persuadé qu'à l'heure actuelle, dans tous les corps de métiers, dans toutes les branches, il y a des choses à faire et à innover. Si on regarde bien, on est régi par des lois, une façon de penser et d'agir qui date de l'après-guer-



re, qui date des années 50. Je crois que, un peu comme moi dans la pierre, que ça soit le plombier, que ça soit des gens qui travaillent manuellement ou que ça soit des gens qui travaillent dans l'administratif, il y a toujours moyen de faire avancer le boulot. Quand on veut se lancer, avant même de se lancer, il faut quand même avoir fait un travail en amont, s'être renseigné, que ça soit auprès de l'Adie ou autres, pour que les choses se fassent assez facilement et assez rapidement pour justement se dégager un peu de la paperasserie. »

#### **> Karine, 30 ans, aide-soignante**

« En sortant de troisième, je vais dans un LEP où c'était religieux avant. Et moi, je suis en pleine crise d'adolescence, donc la rencontre ne se fait pas. Au bout de trois mois, j'en ai marre, je veux partir de l'école, je veux travailler. Donc, je trouve un emploi au Mac Do à Bordeaux. C'est une bonne expérience ceci dit, mais c'est terrifiant. On sort de l'école, on croit qu'on est les rois et quand on passe dans la vie active, on croit que tout est facile, que ça va être bien et tout, et puis là, ça l'a pas fait. Ça commence à donner envie de retourner à l'école.

Quand j'ai mon diplôme, autant je connaissais la Karine grande gueule qui entreprenait tout, mais qui n'allait jamais jusqu'au bout, et là j'en découvre une autre. Quelqu'un qui peut réussir et qui n'a pas forcément besoin de gueuler après les gens pour obtenir ce qu'elle veut. Il y a tout un travail sur soi qui se fait en même temps. »

#### **> Michel, 55 ans, peintre-décorateur**

« C'est une vie intéressante parce qu'on a le contact avec les clients, on a un pouvoir de décision, on est quand même son propre maître. Même si le client a le dernier mot, on est quand même son maître dans son emploi du temps, dans ses décisions, dans le choix du marché vers lequel on va s'orienter quand même... Je pourrais faire autre chose si je voulais mais

moins intéressant techniquement, moins intéressant financièrement aussi. Donc, on a quand même une certaine liberté. Et puis il y a tout ce côté relationnel. On travaille avec la clientèle et ça, quand on a un petit peu d'expérience, ça devient du plaisir. Ce qui est dur, c'est d'être disponible 24 h sur 24, d'être toujours au même niveau, il faut toujours être au top, on n'a pas droit à l'erreur. Il faut toujours être opérationnel. L'être humain est fait de telle façon qu'on n'est pas linéaire dans son physique, ni dans sa tête. Arrivé sur le chantier, on doit être linéaire et avoir toujours le même rendement et la même qualité. Il y a des jours, j'avoue qu'on a plus ou moins envie. »

**> Nadia, 22 ans,  
aide médico-psychologique**

« Pour entrer en formation, il fallait que je trouve un employeur, et ça a été très difficile. Je frappais à toutes les portes, j'en ai harcelé quelques uns. On me donnait jamais de réponse claire, je voulais qu'on me dise c'est oui ou c'est non. Tant qu'on me disait pas non j'avais toujours un espoir. Le plus dur : les refus pour des raisons... ben j'habite le quartier de Naillac... mais avant de se faire une opinion sur quelqu'un il faudrait rencontrer la personne. C'est pour ça que maintenant je mets plus mon adresse à Naillac 2. Maintenant, je mets 6 rue Henri Boyer, appartement...

La formation, c'était pas lourd, parce que c'était pas scolaire. C'était une formation d'adultes et si je me suis accrochée et que j'ai eu mon diplôme, c'est parce que ça m'intéressait vraiment. A la fin de la formation j'avais une autre vision des choses, je crois que j'ai remis beaucoup de choses en question. »



> **Paul, 26 ans, ébéniste**

« Sur la création d'entreprise, franchement, je pensais que ça serait moins dur, qu'il y aurait moins de papiers. Parce qu'en trois mois de démarches, j'ai fait une pile de papiers ! C'est assez fou ! J'aurais pensé... on parle toujours à la télé d'aides, on favorise la création d'entreprise et tout ça... ouais... bof ! Pas trop ! Il y a des trucs qui existent, il faut bien tomber dessus, mais en aucun cas on vient vous chercher, en aucun cas on vous guide... Il faut quand même se débrouiller. Et puis, en plus, quand on crée quelque chose il faut se débrouiller beaucoup plus que les autres. »



[www.latetedemploi.org](http://www.latetedemploi.org)

**Retrouvez Karim, Anthony, Brahim, Romain, Karine, Nadia, Hervé (pas celui de PQA), Sabine, Hanna, Sophie et bien d'autres sur ce site, qui constitue une originale et dynamique base de données sur des parcours d'insertion et de formation. A utiliser un peu partout dès lors que l'on souhaite travailler sur la pédagogie de l'exemple.**

**> Contact:** Guillaume Sengenes  
Tél.: 05 56 32 96 05 – témoignages disponibles en DVD.

**> Hervé, 24 ans, conducteur  
de pelle hydraulique**

« J'ai arrêté l'école en cinquième parce que j'étais trop turbulent. J'étais en foyer parce que j'étais délinquant. Enfin, j'ai pas tué de vieille, hein ! Mais j'étais perturbé et violent à l'époque. Ma première formation, c'était une élaboration de projet, je m'en souviens parce que c'est là où j'ai rencontré ma copine. Quand je l'ai rencontrée, ça a été la plus grande métamorphose de toute ma vie. Enfin, j'ai pas fini ma vie, mais ça été le plus gros bouleversement. Elle m'a apporté l'écoute, la compréhension, la réflexion, deux enfants, des buts, tout quoi. »

**> Karine, 23 ans,  
chauffeur de poids lourds**

« Etant donné que j'avais passé une année à pas faire grand chose, mes parents ont été contents que je prenne une décision. Ils ont vu toute cette période de doute et, eux, ça les angoissait terriblement : *« Ma fille ne fait rien, elle ne veut rien faire »*. Mais je ne savais pas, ça allait trop vite, trop vite grandir, en fait. Mon ami a accepté d'arrêter de travailler pour garder notre fille et pour que je puisse utiliser la seule voiture qu'on a pour aller en formation à 50 km de la maison. Forcément, ici on est loin de tout. Les formateurs me disaient *« parce que t'es une femme il va falloir te donner à fond pour prouver que tu peux travailler comme un homme »*. En fait, dans les entreprises, les femmes ont bonne réputation parce qu'elles prennent soin du matériel et elles donnent une bonne image de marque à l'entreprise. »



### > Lionel, 26 ans, vendeur de piscines

« Déjà, quand je me lève le matin, je ne vais pas travailler puisque c'est mon entreprise, donc pour moi, personnellement, je m'amuse toute la journée. Enfin, je travaille mais... Après, ce qui me plaît, aussi, c'est la diversité des choses autour de mon métier. C'est-à-dire qu'il y a plein de choses : il y a la vente qui me rapporte un contact humain, un côté social. Après, il y a un côté aussi technique, donc, il y a pas mal de choses à apprendre. Le plus difficile, quand on manque un peu d'expérience, c'est de faire la part des choses entre ce qu'on vend, l'argent qui rentre pour l'entreprise et l'argent qu'on a réellement gagné pour soi. Ça, c'est le plus difficile au départ. Tu vois, quand tu vends une piscine à 100 000 francs, tu te dis « cool, j'ai gagné 100 000 francs » sauf que c'est pas vrai. Tu les as rentrés, mais sur ces 100 000 francs, il faut que tu payes le produit que tu viens d'acheter. Sur ce produit tu as une TVA, donc il faut la payer ; après il faut voir tous les frais que t'a coûté la vente, tes déplacements, le matériel, etc. »

.../...

Il faut être motivé et aller au bout de ses idées et que ce soit administration ou pas, il faut rentrer dedans. Il faut bouger. Surtout très important : garder sa motivation ! Il y a toujours des hauts et des bas mais il faut rester positif. Comme je disais, même si ça ne marche pas, l'expérience est derrière et une expérience c'est toujours ça d'acquis. J'ai fait des études électro-techniques. Je pensais qu'elles ne me serviraient à rien parce que ça ne me plaisait pas quand j'ai commencé à travailler dans l'électro-technique. Maintenant que je suis dans la piscine, quand je dois aller brancher des trucs, je le fais les doigts dans le nez. Ça sert toujours ! »

**> Sophie, 19 ans,  
CDD en grande distribution**

« J'ai arrêté en seconde, je voulais déjà partir travailler. C'est quand j'étais vraiment dans l'action que je me suis rendu compte qu'on rentrait pas comme ça dans la vie active. J'ai grandi à la campagne et, arrivée en ville, c'est complètement différent. Ça m'a déçue parce que c'est une fois en ville que j'ai rencontré le plus de difficultés.



**PERIPHERIES PRODUCTIONS**  
**Directeur : Jean-Paul Lascar**

Château Palmer  
Centre culturel Palmer - BP 77  
33151 Cenon cedex  
Tél. : 05 56 32 96 05 -  
Fax : 05 56 40 05 91  
contact@periph-prod.com  
<http://www.periph-prod.com/>

*> Nouveau site : [www.mavillechange.com](http://www.mavillechange.com),  
paroles d'habitants (très) concernés par  
les projets de renouvellement urbain.*



**BOÎTE À OUTILS**





## **POURQUOI ET COMMENT COOPÉRER ?**

Par L'UNA<sup>(1)</sup> et PQA

Depuis juin 2004, Anne-Sophie Gillion a rejoint l'équipe de PQA pour animer une dynamique régionale et interrégionale entre les « territoires Leader+<sup>(2)</sup> ». Parmi les objectifs de ce programme européen, un soin particulier est donné aux projets aquitains qui créent des ponts, plus ou moins longs, avec d'autres territoires français, européens (espagnols, irlandais, allemands, grecs, polonais, etc.) et même au-delà (Tunisie, Liban, etc.). A partir des « 7 bonnes raisons de coopérer », texte de l'UNA, nous illustrons par des actions aquitaines la réalité de la coopération dans les stratégies locales de développement.

---

### **Pourquoi coopérer ?**

**... pour prolonger et renforcer  
sa stratégie de développement territorial**

La dimension interterritoriale ou transnationale de la coopération conforte et pérennise un projet de local. En coopérant, on sort de son contexte habituel pour découvrir des expériences, pour identifier de nouvelles réponses, pour observer et échanger sur des thématiques préalablement identifiées (valorisation de produits, création de nouveaux services...).

(1) UNA : Unité nationale d'animation Leader+ / [www.una-leader.org](http://www.una-leader.org)

(2) [www.aquitaine-pqa.fr](http://www.aquitaine-pqa.fr) > Rubrique « Territoires Leader+ ».

### **... pour accroître la valorisation de ses productions locales**

La mutualisation des moyens, encouragée par la coopération, favorise la réduction de certains coûts de production, l'accès à des technologies nouvelles et à de nouveaux marchés. La coopération permet, ainsi, de réaliser des économies d'échelle, de tester « l'exportabilité » de produits locaux et de structurer de nouvelles filières de production.

### **... pour renforcer son identité et son image**

La coopération pousse les acteurs locaux à positionner le territoire vis-à-vis de l'extérieur, sur un registre assez « volontariste ». En communiquant, en interne et en externe, sur la coopération, les territoires renforcent nécessairement leur image et leur identité.

### **... pour aller à la rencontre de l'autre, découvrir des manières de penser et d'agir autrement**

Se confronter à d'autres points de vue sur le développement permet de renouveler la perception que l'on peut avoir de son propre territoire. On réfléchit et on agit au-delà des limites habituelles de son territoire. La coopération suscite des synergies entre les pratiques et les « savoir-faire » des uns et des autres.



### **... pour développer l'ouverture et la conscience européenne de votre territoire rural**

Tout projet de coopération sensibilise concrètement, par l'échange et par l'action, l'appartenance des habitants d'un territoire à l'Union européenne. Lorsqu'ils développent un projet de coopération, les citoyens prennent conscience du positionnement et de la situation de leur territoire rural au sein de l'Union européenne.

### **... pour profiter du soutien important de LEADER+ en faveur de la coopération**

LEADER+ est le seul programme à soutenir explicitement la coopération entre territoires ruraux. Il permet de bénéficier de moyens financiers (40 millions d'euros pour les GAL français jusqu'en 2008), et d'un appui technique proposé par le réseau LEADER+ (outils et accompagnement de la part de l'Observatoire Européen des Territoires Ruraux, de l'Unité Nationale d'Animation, des Réseaux Interrégionaux d'Animation).

### **... pour ne pas prendre de retard et préparer votre territoire aux enjeux de l'après 2006**

LEADER+ est une école, un laboratoire de la coopération, tant pour les territoires que pour les techniciens. Il facilite l'acquisition, à l'instar des autres collectivités françaises engagées dans d'autres programmes de coopération (coopération décentralisée et/ou INTERREG...), d'une précieuse expérience dans ce domaine. Sans laquelle il apparaît plus difficile de se préparer à la « nouvelle donne » de l'action communautaire : l'après 2006.

## Comment coopérer ?

2 procédures de financement : **1<sup>er</sup> niveau** : la procédure de « l'idée au projet » (dite des « 3 000 euros »).

Avantage de cette étape : impliquer, sans engagement, des « sceptiques » ou des « frileux » de la coopération pour favoriser un déclic, s'assurer de la fiabilité et de la viabilité projet et partenaires. Prise en charge à 100 % des frais, maximum 3 000€ /GAL français impliqué.

**2<sup>e</sup> niveau** : la mise en œuvre de projets de coopération.

Des projets à caractère rural qui mobilisent des acteurs publics et privés dans une stratégie de cohésion et de développement intégrée et pluriannuelle, peuvent ainsi être engagés avec d'autres territoires français ou dans l'Union européenne, l'Espace Economique Européen (Norvège, Islande...), les Pays méditerranéens (Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte...), les Pays PHARE (Roumanie, Bulgarie, Turquie), les Pays TACIS (Ukraine, Fédération de Russie...).

... Sous réserve qu'ils disposent d'une cohésion et d'une stratégie territoriale et d'un partenariat local organisé.



**EN SAVOIR PLUS**

**Le portail de l'information  
sur Leader + : [www.una-leader.org](http://www.una-leader.org)**

**à PQA : Anne-Sophie Gillion,**  
*correspondante leader+,*

*Tél. : 05 56 90 81 06*

*[anne-sophie@aquitaine-pqa.fr](mailto:anne-sophie@aquitaine-pqa.fr)*

*[www.aquitaine-pqa.fr](http://www.aquitaine-pqa.fr)*

*> Territoires « leader+ »*

*> Coopération*



## **Des exemples aquitains de projets de coopération !**



### **Système d'Information Graphique d'Aménagement Rural et Environnemental**

*Entre le GAL du « Pays Basque Intérieur » et les GALs Trégor-Goëlo (Bretagne), Gapençais-Buech-Durance (PACA) et Pays Combrailles en Marche (Limousin).*

Ce projet consiste à optimiser l'usage d'une nouvelle technologie (le système d'information graphique) pour les territoires ruraux, par la définition et la création d'un pack standard de modèles d'outils d'aide à la décision applicables aux Pays. La finalité d'un tel outil est de permettre une aide à la décision, en terme de développement et d'aménagement de l'espace rural, mais aussi une meilleure compréhension et donc, implication des acteurs ruraux.

*Animateur du GAL : Estebe Eyherabideeyherabide@cg64.fr*



### **Les chemins européens de l'Art aurignacien**

*Entre le GAL du Pays Basque Intérieur et les GALs Pays d'Ariège et Pays de Comminges (Midi-Pyrénées) et le GAL allemand Brenzregion.*

Ce projet consiste à valoriser et promouvoir l'Art aurignacien d'un point de vue touristique et scientifique, via la tenue de colloques de sensibilisation, d'expositions itinérantes sur les territoires et la publication d'un ouvrage de synthèse sur l'Art aurignacien.

*Animateur du GAL Pays Basque Intérieur : Estebe Eyherabide/  
eyherabide@cg64.fr*



## **L'éco-construction, outil d'échange et de développement des territoires ruraux français, italiens, espagnols et polonais**

*Entre le GAL du « Périgord Vert » et les GALs Pays-Val-d'Adour (Midi-Pyrénées), Pays de Chateaubriand (Pays-de-la-Loire) et les GALs italien Montefeltro, polonais Nowogard, et espagnol Montes.*

Ce projet consiste à créer un site Internet commun aux six partenaires permettant la diffusion de pratiques et d'expériences et à réaliser un centre de ressources en Périgord Vert sur l'éco-construction via un chantier-école. Celui-ci impliquerait des stagiaires de chaque territoire associé, qui deviendraient ensuite formateurs au sein de leur structure.

*Animateur du GAL Périgord Vert: Valérie Valles, leader.hp@perigord.tm.fr*



## **Terres de jeunes : projet de valorisation du territoire par et pour les jeunes**

*Entre le GAL du Périgord Vert (avec la Mission locale Haut-Périgord) et le GAL irlandais du Comté de Galway.*

Ce projet consiste à faire exprimer, par des jeunes, leur vie quotidienne, leur vision du territoire, avec une attention particulière sur les métiers innovants et traditionnels de leur région. La réalisation en commun d'un DVD participera à l'ouverture et à la conscience européenne de ces jeunes des territoires.

*Animateur du GAL Périgord Vert: Valérie Valles, leader.hp@perigord.tm.fr*



## **Manuel méthodologique pour la mise en œuvre d'une politique éducative et culturelle territoriale**

*Entre le GAL Périgord Vert et les GALs Carmassin-Causse et Ségala du Tarn (Midi-Pyrénées), Pays d'Aurillac, fleuves et volcans, Pays des Combrailles (Auvergne), les territoires tunisiens de Tozeur, Zaghuan, Kairouan et Bizerte et le territoire libanais de Deir El Ahmar-Bouday.*

Ce projet consiste à requalifier des pratiques et des outils de mise en œuvre de politiques éducatives et culturelles territoriales en faveur de la jeunesse. Par la production de ce manuel, les partenaires partagent le souci de donner du sens à l'attractivité du territoire en cherchant, en particulier, à retenir les populations jeunes et à venir.

*Animateur du GAL Périgord Vert : Valérie Valles, leader.hp@perigord.tm.fr*



## **Solidarités féminines pour la valorisation des produits du terroir**

*Entre le GAL du « Périgord Vert » et le GAL grec Volos.*

Ce projet consiste à :

- mettre en place des actions communes de communication et de commercialisation des produits de chaque territoire,
- concevoir et réaliser en commun des outils pédagogiques sur le thème de l'alimentation, environnement, santé,
- créer un réseau franco-grec de femmes productrices, transformatrices et restauratrices autour de pratiques d'entraides.

*Animateur du GAL Périgord Vert : Valérie Valles, leader.hp@perigord.tm.fr*

**Anne-Sophie Gillion, PQA**

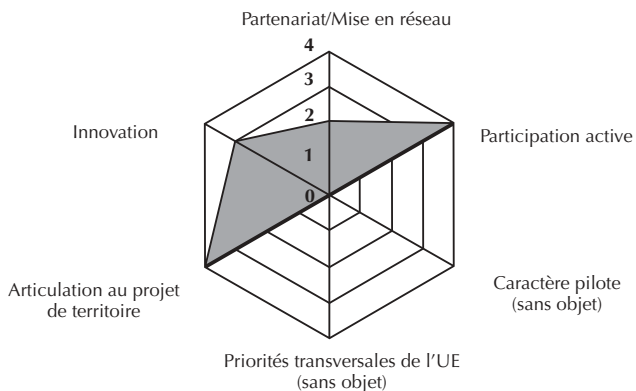




## FONDS DE PARTICIPATION POUR LES HABITANTS DE BERGERAC ET DE CREYSSE

En permettant aux habitants des quartiers de Bergerac et de Creysse (24) de réaliser des projets, le FPH – Fonds de participation pour les habitants – crée une dynamique sur le territoire en aidant les habitants, notamment les jeunes, à devenir plus autonomes.

### Caractéristiques de l'action



Graphique élaboré par B. Thumerel pour le RIA-Leader+

### Porteur de l'expérience

Séverine Genneret, chef de projet

Tél. : 05 53 57 89 83 / [cdv.agglobergeracoise@wanadoo.fr](mailto:cdv.agglobergeracoise@wanadoo.fr)

Contrat de ville de l'agglomération bergeracoise - Sous-préfecture de Bergerac, 16 place Gambetta 24108 Bergerac Cedex.

## **Repères chronologiques**

La création d'un Fonds de Participation des Habitants (FPH) était prévue dans la convention-cadre du contrat de ville de l'agglomération bergeracoise signée en 2000.

L'action a été mise en œuvre en 2001.

Un bilan des projets présentés et financés est effectué chaque année par le comité de gestion du FPH (types de projets, taux de financement, répercussions, etc.). Un bilan est également effectué dans le cadre du contrat de ville.

## **Objectifs poursuivis**

Le FPH, composé uniquement de résidents des quartiers de Bergerac et de Creysse, est un outil qui leur permet d'élire et de financer leurs propres projets. Il s'agit de micros-projets (repas de quartiers, sorties familiales, animations ponctuelles, atelier de couture, etc.), qui doivent être portés par une association (association de locataires ou de quartier), qui sert ainsi de relais.

L'objectif principal est de rendre les habitants à la fois acteurs, plus autonomes, et de faire en sorte que les projets se multiplient pour créer une dynamique dans les quartiers. Entre 2001 et 2004, 34 projets ont été soutenus pour un montant moyen de 760 euros chacun. Une dizaine de projets sont financés chaque année, ce qui représente un budget annuel d'environ 6 000 euros.

## **Méthode développée**

L'originalité de cet outil réside dans la composition du jury qui ne compte que des habitants. Seul, le chef de projet du contrat de ville, qui a mis en place le dispositif, assure le relais avec les institutions. Une première réunion publique



avec les maires des deux villes concernées et des habitants a permis de présenter le dispositif et de recruter des habitants pour former le comité de gestion, formé de huit habitants.

Le comité de gestion a ensuite été réuni pour élaborer le règlement intérieur et la charte du Fonds de participation. Ce règlement prévoit que les projets sont soumis au chef de projet (une simple lettre suffit), qui réunit en suivant le comité de gestion pour les lui soumettre. Les habitants sont les seuls habilités à élire les projets et à décider du financement.

En dernier lieu, le conseil du syndicat intercommunal, structure porteuse du contrat de ville, valide les projets. Les fonds ne sont versés que sur présentation des factures et d'un bilan. Cette étape est assez rapide puisque le paiement est effectué dans un délai de trois semaines maximum. Le comité de gestion se réunit 4 fois par an, à des dates qui coïncident avec celles des réunions du conseil du syndicat pour raccourcir les délais de validation.

### **Territoire concerné**

Les deux villes en contrat de ville de l'agglomération bergeracoise, Bergerac et Creysse (29 000 habitants) et en particulier trois quartiers prioritaires.

### **Budget**

Le budget annuel est d'environ 6 000 €. Le Fonds a été alimenté au départ par la mairie de Bergerac, l'Etat, le conseil général et le FASILD Aquitaine de Dordogne.

### **Facteurs qui ont influencé l'action**

Le contrat de ville qui a été à l'origine du dispositif. Le FPH a bien fonctionné grâce à la mobilisation des membres du comité de gestion qui ont su communiquer sur le projet, être de bons relais, autant auprès des habitants que des associations. Le plus difficile est d'obtenir au sein du comité de gestion une réelle représentativité des habitants.

### **Perspectives envisagées**

Le fonctionnement du dispositif est prévu jusqu'en 2006 (fin du contrat de ville) et personne ne sait encore s'il sera prolongé. Pour l'instant, les partenaires financiers ont décidé de réalimenter le Fonds.

### **Documentation associée à l'action**

Règlement intérieur et charte du FPH.

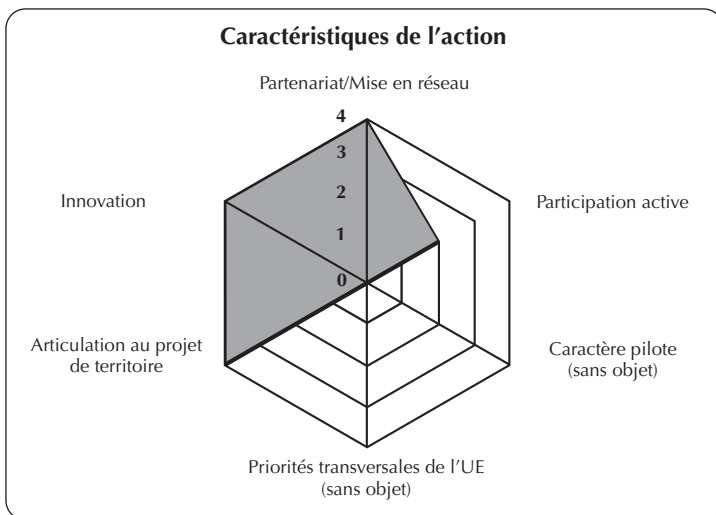
**Télécharger cette fiche d'expérience 037 sur :**  
***www.aquitaine-pqa.fr > rubrique « Fiches d'expériences ».***

**Fiche réalisée par** *Marion Desjardins*, journaliste missionnée par  
PQA - Tél. : 02 33 07 96 33 / [desjardinsmarion@yahoo.fr](mailto:desjardinsmarion@yahoo.fr)



## LOGEMENTS SOCIAUX LOCATIFS ET HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

La commune de St-Jean-de-Marsac (40) a créé trois logements locatifs labellisés Haute Qualité Environnementale (HQE) pour des ménages à revenus modestes afin de répondre à un besoin de logement et de promotion de projets respectueux de l'environnement.



### Porteur de l'expérience

Commune de Saint-Jean-de-Marsacq (40). Avec le Pays Adour Landes Océanes BP 44 - 40230 St-Geours-de-Maremmne - *Inès Laudouar*, chargée de mission - Tél. : 05 58 57 41 44  
[ines@pays-adour-landes-oceanes.com](mailto:ines@pays-adour-landes-oceanes.com)

## Repères chronologiques

Le projet a démarré en janvier 2004. Il a fallu moins d'un an pour formaliser le partenariat, monter le dossier technique et financier. En revanche, les démarches de demande de subventions, auprès de l'Etat en particulier, ont entraîné le retard du projet, en raison des diminutions de crédits logement pour 2004. Aujourd'hui, le maître d'ouvrage est dans l'attente d'un accord de subventions.

Le dossier est actuellement constitué et le projet est prêt. Les travaux, qui doivent durer 6 mois, seront entrepris en 2005. Un suivi des locataires (rotation, provenance, critères de choix pour le logement), mais aussi des économies réalisées (énergie, entretien) est prévu après un an de fonctionnement.

## Objectifs poursuivis

Pour la commune de Saint-Jean-de-Marsacq, il s'agit de créer trois logements à « loyer encadré », pour des ménages à revenus modestes dans une partie vacante d'un bâtiment lui appartenant. Les logements qui seront réalisés se trouvent à l'étage. Au rez-de-chaussée, des locaux qui abritent trois commerces et un point poste seront également aménagés.

En donnant une dimension environnementale au projet, la commune réalisera des économies de charges et de fonctionnement. Les principaux critères qui ont été retenus et qui permettront aux logements d'être labellisés HQE sont les suivants :

- ↪ utilisation de bois pour une meilleure isolation,
- ↪ utilisation de ballons solaires pour le système de chauffage,
- ↪ respect des règles de « chantier propre »,
- ↪ sensibilisation des locataires à l'environnement, à l'aide d'un « *guide des gestes verts* » mis à leur disposition.



### **Méthode développée**

La commune a fait appel au Pays Adour Landes Océanes (ALO) pour l'aider à monter le projet et constituer un dossier. Un partenariat a été mis en place réunissant la commune, le Pays, l'association Qualitel, l'ADEME. Un architecte a été mandaté et la Boutique de Gestion des Landes est aussi intervenue pour la partie « commerces » qui profite de la réfection du bâtiment.

Des réunions régulières entre tous ces acteurs ont permis de monter le dossier technique et de chercher des partenaires financiers. Cette première étape a demandé un an environ. Le projet est actuellement bouclé techniquement et financièrement. Il ne pourra, cependant, démarrer qu'en 2005, pour des raisons de programmation budgétaire de la DDE.

La deuxième étape va consister à procéder à un appel d'offres, et à faire une information auprès des artisans qui auront été retenus, pour les sensibiliser à la dimension environnementale du projet.

### **Territoire concerné**

Les logements seront créés au centre de Saint-Jean-de-Marsacq. Située dans les Landes et dans le Pays Adour Landes Océanes, cette commune rurale compte environ un millier d'habitants.

### **Budget**

193 270 euros.

Le conseil régional, l'Etat, l'ADEME, et les CDC Commune sont des partenaires financiers de cette action à laquelle s'associent la boutique de Gestion des Landes et le Pays Adour Landes Océanes.

## **Facteurs qui ont influencé l'action**

La commune disposait d'un patrimoine bâti et vacant. Saint-Jean-de-Marsacq connaît, par ailleurs, un essor démographique en raison de sa situation géographique. Elle est située en arrière du littoral où les conditions pour se loger sont très difficiles. Les habitants essaient de plus en plus de se loger dans l'arrière pays où les locations finissent, cependant, par s'avérer insuffisantes.

Le partenariat, avec des acteurs techniques particulièrement à l'écoute, a été le point fort du projet. Il a été plus difficile, en revanche, d'y associer les partenaires financiers moins disponibles. On peut signaler encore comme autre difficulté, le surcoût que représente la démarche HQE et le temps de réalisation plus long que prévu.

## **Perspectives envisagées**

Diffuser cette expérience pour l'étendre à d'autres projets sur le Pays. Dans le cadre du contrat ATEnEE conclu avec l'ADEME, le Pays ALO et Qualitel vont signer une convention qui prévoit notamment un recensement d'opérations du même type susceptibles d'être labellisées Haute Qualité Environnementale. Les programmations de logements locatifs sociaux pour 2005 (environ 200 logements) pourraient être ainsi concernées par la démarche HQE.

## **Documentation et site Internet associés à l'action**

Une fiche technique de la conception du projet. Le contrat ATEnEE (Actions territoriales pour l'Environnement et l'Efficacité Energétique) signé avec l'ADEME et le Pays Adour Landes Océanes. Le site Internet de Qualitel : [www.qualitel.org/](http://www.qualitel.org/)



Références documentaires :

- ↪ Amélioration énergétique des bâtiments existants :  
les bonnes solutions – FFB – 2004
- ↪ Mémento des décideurs : les collectivités territoriales engagées  
dans la maîtrise des gaz à effet de serre  
Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable - 2003
- ↪ Constructions publiques, architecture et HQE – Mission Inter-  
ministérielle pour la qualité des constructions publiques – 2003
- ↪ Expériences vécues – présentation de solutions électriques  
contributives à la démarche HQE – EDF – 2001.

**Télécharger cette fiche d'expérience 012 sur :**  
***[www.aquitaine-pqa.fr](http://www.aquitaine-pqa.fr) > rubrique « Fiches d'expériences ».***

**Fiche réalisée par** *Marion Desjardins*, journaliste missionnée par  
PQA - Tél. : 02 33 07 96 33 / [desjardinsmarion@yahoo.fr](mailto:desjardinsmarion@yahoo.fr)





## Dossier

### « ESPACE ET INSÉCURITÉ »





« C'est la même chose pour la personne qui se balade en forêt. S'il n'y a pas de papier par terre, elle hésite plus à jeter son papier que s'il y en avait un. La qualité des lieux et des services joue sur les comportements. Elle fait sentir l'existence d'un garant des lieux. C'est parce que l'on sait que quelqu'un veille que les règles sont suivies par tous. » **Sebastian Roché.**

Si la gestion des équipements publics (parking, école, transport, habitat ... et forêt !) ne vous laisse pas indifférent ... Si l'influence de l'organisation de l'entreprise, de la collectivité, de l'espace sur les comportements individuels et collectifs vous passionne ... Si vous travaillez sur la définition des règles d'usage d'un espace, d'un lieu, d'un territoire ... Si vous savez vous accorder des moments pour réfléchir le sens des mots ...

Partez à la découverte de ce dossier qui dépasse les frontières de la sécurité urbaine. Même si nos deux invités ont un profil plutôt urbain, leur point de vue, raccourci pour les besoins de ce dossier, facilitent la lecture des enjeux et des réalités de la sécurité dans notre société.

**Au préalable, une précision :** les propos de Sebastian Roché et de Bernard Delage sont de nature différente. Le premier s'exprime dans le cadre d'une conférence-débat<sup>(1)</sup>, volontairement généraliste sur le thème « sécurité, espace et lien social », le second dans le cadre d'un entretien centré sur ses récents travaux d'observation menés en Aquitaine.

**Au final, un regret :** ne pas les avoir invités à une même (bonne) table pour échanger sur leurs conceptions. Partie remise ?

**Hervé Castelli, PQA**

(1) En partenariat avec la CPAU Aquitaine – 4 avril 04 à l'université de Bordeaux I.



## SÉCURITÉ, ESPACE ET LIEN SOCIAL

Conférence PQA/CPAU Aquitaine  
de Sebastian Roché, chercheur CNRS <sup>(1)</sup>  
4 juin 2004 – Université de Bordeaux I

> J'appartiens, même si on n'est jamais vraiment sûr de ses appartenances, à ce que l'on nomme parfois la nouvelle criminologie, probablement assez différente de la criminologie « critique ». Je me suis senti assez vite mal à l'aise avec cette dernière, qui se contente de blâmer « la société » en dénonçant les systèmes en place, et qui implique qu'on ne peut rien changer sans tout changer. La nouvelle criminologie s'intéresse davantage à ce qu'il faut faire et comment le faire, en évaluant les conditions concrètes de l'action et les impacts de l'action.

> Je ne suis pas un politique, un policier ou un éducateur, mais je m'intéresse à l'ensemble des professions qui sont impliquées dans la prévention et la sécurité. Et je ne confonds pas la réflexion sur l'action avec le fait de conduire les actions elles-mêmes. Encore une fois, j'ai un intérêt profond pour ce qui est fait et pas uniquement pour dénoncer ce qui ne va pas.

(1) Enseignant à l'IEP de Grenoble, et à l'Ecole nationale supérieure de police, membre du Haut Conseil à l'intégration.



# 1.

## Le besoin de sécurité

Il y a eu un malentendu sur ce qu'est vraiment la sécurité. Il faut rappeler, en introduction, que le besoin de sécurité physique fait partie des réflexes fondamentaux de toutes les espèces vivantes. Et, en général, les humains n'échappent pas à la règle : ils n'aiment pas recevoir des coups de poings, se faire menacer par un couteau ou recevoir une balle. La protection de l'intégrité corporelle et la recherche de la sécurité corporelle sont des dimensions constitutives de la vie sociale au sens large : celle des individus, mais aussi des interactions entre les individus.

---

Les individus ont besoin de vivre dans des conditions où ils se sentent rassurés pour développer une vie sociale normale. Comme pour toute autre espèce animale, les parents veillent sur les espaces où leurs enfants grandissent. C'est pourquoi les Français sont extrêmement attentifs à la sécurité de leur niche, de leur domicile.

On a négligé ce besoin de sécurité, sans comprendre sa fonction essentielle dans toutes les sociétés, avec les conséquences que l'on sait. Pas seulement ces dernières années, mais en 1975 déjà, on disait par exemple qu'il n'y avait pas assez de délits pour justifier le sentiment d'insécurité et en 1995, le même refrain était repris. Pourtant, entre les deux dates, on est passé de 1,3 millions à 2,6 millions d'atteintes aux biens et aux personnes !

D'autre part, il est souvent supposé non nécessaire, voire nuisible, de chercher à garantir la sécurité des biens et des personnes. **On dénonce cette recherche de sécurité, en faisant référence à une conception plutôt « sympa » de la société.** Mais on ne connaît hélas aucune société qui puisse assurer la sécurité sans surveillance, sans normes ni sanctions. La sanction n'est pas uniquement la prison, elle peut être mutuelle, éducative, etc.

Une autre vision négative du sentiment d'insécurité considère le sujet en insécurité comme frappé d'une pathologie. En général, on parle de manière peu rigoureuse et peu scientifique, de « délire sécuritaire » pour stigmatiser la peur. Regardons les fondements élémentaires de ce à quoi sert la peur, dans l'analyse éthologique<sup>(1)</sup>, elle est le moteur des mécanismes d'ajustement aux menaces qui sont présentes dans l'environnement. Le sentiment d'insécurité est d'abord un mécanisme d'adaptation au danger qui peut se traduire par un appel à l'aide, un désir de fuite, une recherche de protection de soi-même et de sa progéniture etc.

Je ne suis pas contre le fait qu'on utilise des termes comme « idéologie sécuritaire », mais j'aimerais savoir ce que cela contient. On gagnera plus à regarder le contenu des mots. Lorsque que c'est fait dans une manchette de journal, le gain en intelligence (pas en nombre d'exemplaires vendus) n'est pas évident. Que l'on brandisse des bannières dans les campagnes électorales, c'est le jeu de la démocratie, mais après les élections, une fois ces joutes terminées, qu'est-ce que ces mots peuvent signifier dans l'action concrète de prévention et de lutte contre la délinquance ? En quoi dénoncer l'idéologie sécuritaire peut aider ou gêner un travailleur social ou un policier dans son activité quotidienne ?

(1) L'analyse du comportement animal.

# 2.

## L'espace et la sécurité

Il faut s'intéresser à ces deux aspects, tout à la fois. Pourtant, l'espace a été très négligé dans les analyses françaises. Cela peut s'expliquer par la surdétermination, comme on disait dans les années 70, de l'espace physique par l'espace social : ce que font les individus serait dépendant d'une position de classe des individus, le lieu n'aurait pas de poids. Dans cette logique, on n'a pas besoin de s'intéresser aux aspects spatiaux, au sens de l'inscription dans les territoires.

---

Or, il n'y a pas de détermination causale par un seul facteur. Il faut donc chercher à les combiner, à réfléchir sur l'espace physique et social. Prenons l'exemple de la répartition des votes aux élections, où les positions de classes ne déterminent que très partiellement les comportements électoraux : certains ouvriers votent à droite, et d'autres à gauche et aujourd'hui, le vote ouvrier se déplace de droite à gauche, après avoir fait l'inverse... Il n'y a donc pas de détermination totale par le statut socio-économique, que ce soit pour les habitudes de consommation ou pour la sécurité. L'idée que l'on n'a pas besoin de l'espace est une fausse bonne idée.

La deuxième et importante raison pour laquelle on n'aurait pas besoin de connaître l'espace, repose sur l'idée qu'on se fait de la socialisation, plus particulièrement pour le comportement des jeunes. Aujourd'hui, on émet l'hypothèse suivante : les gens seraient mis dans des moules par leur éducation.

On part de l'idée que les gens sont formatés, soit dans des espaces professionnels ou relativement administrés comme l'école, soit dans des espaces privés domestiques dans lesquels ils seraient construits (parents). Bref, dans des lieux qui ne sont pas des lieux collectifs de vie urbaine ou périurbaine. **La place des espaces publics comme lieu de socialisation est ignorée, alors qu'ils sont aujourd'hui des lieux d'apprentissage de la vie sociale et collective.** Le temps que les enfants passent dans ces espaces, la manière dont ils sont gérés participent à la socialisation.

L'organisation des espaces publics est un facteur de la vie sociale mais aussi de la formation des personnes. On a donc besoin de connaître les espaces publics, non pas au sens des philosophes politiques qui ont une vision de l'espace public « *comme dimension constitutive de la société bourgeoise* ». Comment se partage l'espace matériel, concret, qui commence lorsqu'on sort du domicile ?

Lorsqu'on dit que les espaces publics sont partagés, on peut y être juxtaposé, comme lorsqu'on est serré dans le bus ; on peut aussi assister à différentes formes de coopération. Ce qui se passe dans les espaces publics est un élément constitutif, un socle de la vie sociale et cela va de l'indifférence à la coopération. Tout ceci constitue de bonnes raisons de s'intéresser aux espaces.

# 3 ■

## **Comment les espaces sont-ils gérés ? Comment la sécurité affecte-t-elle les rapports à l'espace ?**

Les phénomènes massifs depuis les années 1950 tels que : l'urbanisation, l'augmentation du niveau de vie, l'augmentation du niveau de l'éducation ont été intellectuellement associés à une moindre insécurité. On pensait que plus de ville, c'était plus de civilité. Ville et civilité ont la même racine : « urbis ». C'est le même mot, car historiquement c'est dans la ville que les mœurs d'aujourd'hui se sont installées. Les normes pacifiques étaient d'abord des normes urbaines.

---

On pouvait donc penser initialement que la ville apporterait plus de tranquillité, ce qui n'a pas été vraiment le cas. On pensait également que l'augmentation du niveau de vie nous protégerait contre les violences, ça n'a pas été non plus le cas. Entre 1950 et 1985, il y a eu une augmentation du niveau de vie et malgré ça, il y a eu une augmentation de la violence (de plus, depuis 1985, la pauvreté ne diminue plus, elle augmente même pour les jeunes).

C'est pareil pour l'éducation, on fait toujours l'hypothèse que plus d'éducation, c'est moins de violence. Or, depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, on n'a jamais scolarisé autant d'enfants et en même temps, on a assisté à l'augmentation de la violence et de l'insécurité.

## Comment peut-on essayer de réfléchir à ces questions ?

Avec la ville s'est développée une société de services, avec laquelle se sont développées des formes de difficultés et d'insécurité que l'on ne connaissait pas dans d'autres organisations sociales. Au XIXe siècle, le problème des accidents était prédominant et la notion d'insécurité était liée au travail, dans les usines. L'insécurité avait lieu dans les rapports entre l'Homme et la machine. **Aujourd'hui, dans une société de services, ce n'est plus la machine qui menace, mais le client, l'usager ;** c'est une difficulté qui n'a pas été anticipée.

On est aussi confronté à des problèmes liés à la démocratisation, à la volonté d'assurer un service de qualité à la masse de la population. En démocratisant le transport, on doit gérer de gros volumes dans les espaces publics. Idem pour l'éducation nationale : on a cherché à scolariser en masse, on a construit de grands établissements scolaires sans penser à la sécurisation et à la façon d'assurer leur tranquillité. On peut aussi penser à d'autres phénomènes de massification comme le logement. Il y a à peine 10 ans qu'on se pose la question de la doctrine de sécurisation de ces lieux.

Il faut enfin rappeler le caractère anonyme de la ville. Plus d'urbanisation, c'est aussi une généralisation des modes de vie urbains avec principe de l'indifférence, un combiné à la mobilité. Aujourd'hui pour vivre en ville, il faut être mobile. Une vie urbaine n'est pas une vie quartier, c'est un univers de flux massifs où le droit à la mobilité figure parmi d'autres. Ceci a des conséquences importantes sur la délinquance, en créant beaucoup d'opportunités et en diminuant la solidarité interpersonnelle dans les rues.

La ville est à la fois un lieu où l'occasion de délits est favorisée, mais également un endroit où il est difficile de savoir quelles sont les normes partagées. **Pour être appliquée, une norme se doit d'être partagée.** Cela soulève la question des normes sociales. Pour appliquer une règle, il faut qu'il y ait un fondement, un socle à cette règle. Et il faut aussi une capacité à réagir en cas de violation.

Or, la ville est un univers de flux. Quels sont les liens qui unissent les personnes entre elles ? La rue n'est pas un lieu de vie, c'est un canal qui permet de se rendre d'un point A à un point B. Les gens s'ignorent mutuellement et ne sont pas prêts à s'investir pour les autres, mêmes victimes d'agressions. Ils ne se perçoivent pas comme membres d'un même groupe social ou appartenant à un même lieu, bref comme étant pris dans un collectif.

On retombe dans des thèmes assez classiques, de l'École de Chicago, où la ville génère nécessairement l'indifférence. Ce qui n'empêche pas, à certains moments donnés, qu'elle soit son contraire : il y a des instants festifs, extrêmement agréables. Mais on n'attend pas en milieu urbain que l'on donne des signes d'attention aux autres. D'où l'expression de Goffman : il parlait « d'inattention polie » : la ville est par nature un espace où il faut être inattentif. Être urbain c'est ne pas regarder les autres, ne pas s'intéresser aux autres.

Voilà le socle de la vie en ville. Si tout le monde s'intéressait à tout le monde, il n'y aurait plus de temps, on ne pourrait plus circuler, heureusement que les gens sont superficiels et grossiers, sinon on ne pourrait pas vivre ensemble !

Dans le monde villageois rural, ou même dans les villages urbains que l'on trouvait encore à Paris ou à Londres dans les années soixante, le sentiment de sécurité reposait sur l'attention mutuelle. Par conséquent, on a d'autant plus besoin des contrôles d'identité de la police que les gens ne se reconnaissent plus.

Le contrôle social d'identité est remplacé par le contrôle policier d'identité. Les caractéristiques liées à l'assurance de la sécurité font la tranquillité de l'espace urbain. Dans la ville et dans les lieux de la ville, on n'est plus chez personne. Cela m'a frappé quand je travaillais sur les incivilités : on est tout le temps « chez personne », il n'y a pas d'espaces qui sont publics au sens où il y aurait un collectif où le public serait uni et agirait de façon cohérente suivant la même norme.

Dans un espace où les gens n'ont rien à voir les uns avec les autres, il ne peut y avoir d'expression de solidarité. Par exemple, si vous êtes dans le bus avec votre mère, et qu'elle se fait agresser, vous lui portez secours, alors qu'avec une autre personne vous êtes beaucoup plus prudent, voire réticent. Dans un système public où l'on ne connaît pas les gens, on ne les comprend pas forcément, on ne connaît pas les relations qui unissent les deux personnes qui sont prises dans une altercation, bref on ne sait pas quoi faire.

Les espaces urbains sont caractérisés par **les flux et par l'indifférence**, on est donc obligé de faire avec ça, on ne peut pas le changer, à moins de changer la circulation et la mobilité urbaine, ce qui m'apparaît très improbable.

### **La déterritorialisation des rapports sociaux**

Le lieu ne définit pas l'identité. S'il peut définir partiellement l'identité, il ne suffit pas pour la définir dans son entité. Pour analyser les choses par contraste, procédons et regardons comment les choses se passaient dans un quartier populaire des années 60.

Les deux facteurs qui se combinaient :

- une identification territoriale (être du même lieu),
  - une identification de classe (être du même milieu),
- donnaient une force particulière à la solidarité interpersonnelle, aux réactions et aux comportements déviants.

Si vous prenez un quartier d'une ville défavorisée aujourd'hui, l'identification au quartier pourra exister seulement pour une part de la population. L'identification à une collectivité (la classe ouvrière) dans cet espace ne va plus exister pour différentes raisons : chômage, hétérogénéité des populations du fait des flux migratoires, etc. Les individus ne se pensent pas comme membres d'une collectivité qui partagent un territoire.

Je fais référence à un certain nombre de travaux, de sociologues notamment, sur la rénovation des îlots insalubres dans le XIII<sup>e</sup> arrondissement. Il est impressionnant de voir l'attachement des ouvriers au territoire. Quand ils quittaient le quartier, ils disaient qu'ils allaient à Paris, il y a une définition, un sens.

Aujourd'hui, on vient toujours de quelque part mais ce n'est plus un élément constitutif. Or pour défendre et pour assurer certaines formes de tranquillité, il faut qu'il y ait des normes sur ce territoire, il faut qu'il y ait une définition de l'espace par un groupe qui pense d'une façon relativement homogène que « c'est comme ça que les choses doivent être ».

N'oublions pas que les flux de délinquance suivent les flux de la vie sociale ordinaire ; les délinquants ont des voitures, ils prennent le train, le bus. **Pour aller dîner avec des copains ou aller cambrioler, il faut une voiture, c'est la même logique.** Si les voies de circulation rapide sont favorables à un accès rapide au lieu du dîner, elles le sont aussi pour accéder au lieu du cambriolage et permettre une rapide fuite des délinquants.

Les enquêtes de délinquance autodéclarée des jeunes montrent que les transports en commun rendent les cibles de délits plus accessibles, à un coût peu élevé. A Saint-Etienne et Grenoble, les taux d'actes commis sont les mêmes, que l'on réside en périphérie ou dans la ville centre. Mobilité et délinquance font bon ménage.

L'autre aspect de la déterritorialisation, c'est **la déconnexion**. Effectivement, on est toujours de quelque part, mais comme sur Internet, on peut se déconnecter très facilement et on n'appartient donc plus au territoire. On est bien à un endroit donné, mais c'est quelque chose qui est temporaire. Par exemple, l'amélioration des moyens de transport favorise la déconnexion. Si l'on relit les sociologues des années 60, on voit bien comment les transports en commun et l'accès à la voiture ont complètement modifié ça. Si vous faites augmenter le salaire des ouvriers, ce qui va leur permettre de s'acheter une voiture, ils vont être beaucoup plus indépendants des quartiers où ils résident.

### **Les difficultés d'affirmer et de partager des normes sociales**

Dans la ville actuelle qui peut exprimer des normes légitimes ? Qui peut dire à quelqu'un d'autre ce qui se fait et ce qui ne se fait pas ? Les citoyens ne se reconnaissent plus mutuellement la légitimité de poser des normes. C'est pour cela que la police, les éducateurs, les correspondants de nuit, ont le statut qui autorise légitimement à agir : ils sont mandatés par les élus, ils sont formés.

On assiste à une professionnalisation du rapport à la loi. Cette seule solution, la seule que l'on ait trouvée, se comprend par rapport à la nature des flux dans les espaces urbains. Les policiers, par exemple, affichent leur autorité par le port de l'uniforme depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. On voit tout de suite

qui ils sont. Idem avec les autres personnels dits « médiateurs » dans les bus, les rues, etc., cette fois à l'aide de blousons ou tenues particulières. **Plus la ville est mobile et anonyme, plus on aura recours à des personnels en tenue chargés de dire les règles.**

Dire défense des normes sociales dans les espaces publics implique une réflexion sur ce qui est bon et ce qui est mauvais. Si vous vous mettez à plusieurs dans une salle pour définir ce qui est bon et ce qui est mauvais, vous avez du travail pour arriver à un compromis. Même si vous le faites à l'échelle d'un établissement scolaire, la réflexion sur les règles d'usage de l'établissement et sur l'homogénéité de ces règles d'un professeur à l'autre soulève des débats sans fin. Dans cette situation, il est très difficile de faire tomber d'accord des professeurs qui ont le même statut, la même formation, sur ce qu'ils sont en mesure de pouvoir exiger en matière de comportements.

Encore une fois, **la construction des normes est une démarche collective, consommatrice de temps et lourde.** La plupart du temps, on fait comme si on allait tomber naturellement d'accord sur les normes, c'est un leurre.

Dans le partenariat, on fait comme si naturellement les partenaires allaient déboucher sur un système partagé de normes. A côté de Grenoble, dans un établissement de Saint-Martin d'Hères, le chef d'établissement pensait qu'ils allaient très facilement dégager les codes sur lesquels ils pourraient établir des règles d'usage et en fait le travail a duré une année.

Puisqu'il est très compliqué de trouver une mobilisation des habitants autour des mêmes normes, on doit s'attendre à ce que les gestionnaires des lieux recherchent à sécuriser les espaces dont ils ont la charge. Si l'on n'y prend pas garde, cette recherche de sécurité débouche sur des villes composées de

morceaux indépendants les uns des autres, voire autonomes du point de vue des fonctions que la ville rassemble. On aperçoit très bien ces logiques de privatisation de l'espace, de diminution de la mixité lorsque l'on traverse des morceaux de ville, en l'absence de règles.

### **la sécurisation des services en milieu urbain**

→ **Le rôle des gestionnaires des lieux** en milieu urbain. La plupart des systèmes utilisés (les transports, l'éducation...), sont construits de telle sorte que les usagers n'ont pas besoin d'interagir entre eux, pas besoin de se parler. Le système éducatif est par exemple développé, sans penser que pour bien apprendre, des interactions fortes entre les enfants sont nécessaires. On pense aux unités et pas au fait que les gens ont besoin les uns des autres. C'est comme ça que fonctionne la majorité des systèmes en milieu urbain.

→ **La croyance dans l'automatisation du contrôle.** Dans les transports, on pensait faire accepter une règle d'usage par la machine ; et l'on se rend compte que le système de validation mécanique ne permet de garantir ni les règles d'usage des lieux, ni la sécurité. Aujourd'hui, on revient de cette illusion. Trois exemples :

#### 1. Les hypermarchés

Les hypermarchés ont inventé le vol de masse (très connu par la criminologie) via la vulnérabilité et l'accessibilité des cibles. Le supermarché est le lieu de l'apprentissage du vol, surtout pour les jeunes de 13 à 19 ans. Quand on organise l'espace des supermarchés, on modifie les comportements dans le sens d'une augmentation des achats, mais aussi des vols malgré une organisation spatiale ayant recours à plusieurs techniques : les agents, les caméras, les systèmes de détection électronique...

## 2. Les transporteurs

De la même manière que les supermarchés ont inventé le vol de masse, les transporteurs ont inventé la fraude de masse. On a conçu des grands bus articulés avec plusieurs portes pour pouvoir monter plus vite, descendre plus vite, gagner du temps et être plus productif. Cela devait marcher en self service avec des gens qui allaient acheter leur billet, en pensant que l'homme et la femme sont bons, qu'il est normal de payer. Faux. Ces systèmes rendent impossible la gestion.

## 3. Les cinémas

Un certain nombre de cinémas multiplexes ont introduit des cartes de grande consommation des films. Ce qui est intéressant, ce sont les modifications du comportement engendrés avec des comportements de sortie de salle, de passage de salle en salle. Mais cet espace n'est pas géré, aussi il n'y a pas de tranquillité, ce qui a un impact sur la fréquentation, le mode de sélection du public. On peut se demander s'il faut rendre le cinéma gratuit ou au contraire, complexifier son accès.

A chaque fois, il y a une **question de gestion physique des espaces qui induit les comportements**. Les industries, les entreprises et les administrations sont potentiellement des producteurs de règles de vie, de civilités ou de leur contraire.

Comment répondre à ces systèmes des lieux « mal gérés », où il y a plus d'opportunités pour les délinquants et moins de réactions face aux agressions et de normes sociales affichées ?

Tout d'abord, voyons l'usage des slogans, des mots emblématiques, souvent présentés comme des éléments de réponse, alors qu'ils ne sont pas une réponse à l'insécurité. Ça peut être une étiquette, un slogan, un emblème, un étendard autour duquel on se rassemble.

Voyons l'approche par le lien social, c'est-à-dire rien de moins que l'insertion dans la société. En quoi, cependant, le lien social serait-il une réponse à l'insécurité ? Comment le montrer et surtout l'expliquer ?

Il y a des mots qui sont l'expression de la sensibilité, y compris au sens politique, et d'autres qui sont du ressort de l'action, de la transformation de la société. Les termes comme « lien social » ou « prévention » ne veulent rien dire de concret : ils sont trop vastes et flous, ils sont des fourre-tout. Encore une fois, tout peut rentrer dans le lien social : la prévention, l'éclairage, l'urbanisme, la scolarisation, le logement... et quand « ça veut tout dire », souvent « ça ne veut plus rien dire ».

Depuis une vingtaine d'année en France, les mots emblématiques sont des mots qui n'ont pas changé, pas évolué, y compris avec la complexification des problèmes, ni d'ailleurs avec les solutions qui ont été mises en œuvre. Par exemple, dans les Contrats Locaux de Sécurité, on place « aide aux victimes » avec la prévention ; en quoi l'aide aux victimes est-elle de la prévention ?

**Pour être efficace, on a besoin de savoir quel est le problème, quelles sont les réponses, et surtout en quoi peuvent-elles avoir des effets sur les problèmes traités.**

Cela relève de deux ordres :

- un ordre normatif, celui de la conviction,
- un ordre de l'action qui vise l'efficacité.

La plupart du temps, on ne s'appuie pas sur une connaissance validée, mais sur des présupposés ou des idées dans l'air du temps. Prenons quelques exemples.

La construction d'immeubles plutôt bas ou plutôt en hauteur a-t-elle un effet sur la délinquance ? Si l'on fait une approche comparée, avec l'Amérique du Nord par exemple, nous ne sommes pas sur des bases empiriques de travail qui nous montreraient que des formes architecturales seraient associées à la délinquance. Entre avoir des pauvres concentrés ou répartis dans la ville, quelle est la situation la moins mauvaise ?

La bonne réponse est évidemment de ne pas avoir de pauvres, ce qui n'est peut-être pas pour demain ! Certains pensent qu'il vaut mieux répartir la misère, d'autres qu'il faut la concentrer, (pas d'un point de vue moral, mais toujours de l'efficacité de la baisse des taux de délinquance).

C'est davantage le taux de pauvreté qui a un effet sur la délinquance que la concentration. Pourquoi ? Si on la concentre, on accroît l'incitation à agir, par les effets de bande ; mais on peut imaginer que si on la disperse, ça renforce les opportunités par la proximité des cibles à saisir.

Il existe beaucoup de mécanismes qui peuvent jouer en sens inverse les uns des autres (ici les incitations versus les opportunités). **Les criminologues sont de ce fait assez sceptiques sur la réponse à la délinquance par l'architecture et l'urbanisme.** Il reste que certains bâtiments ont une approche de la sécurisation. Par exemple, certains centres commerciaux en banlieue parisienne ont construit leur bâtiment sous forme de forteresse pour empêcher les voitures béliers d'entrer, et c'est efficace.

Dans ce cas c'est utile, mais à l'échelle de la conception de la ville, je doute que l'on trouve des solutions à l'insécurité dans l'organisation physique urbaine.

**La théorie du garant des lieux**, de la gestion des espaces, suggère d'intégrer la sécurité à la gestion des services sans attendre d'avoir des problèmes graves. Il faut concevoir un système dans lequel délits et agressions seraient improbables. La gestion des espaces en eux-mêmes, la gestion des comportements transgressifs en eux-mêmes ne se confond pas avec l'approche par l'incrimination des comportements (par le droit pénal).

En ce qui concerne cette question de la sécurisation des services en milieu urbain, qui avait été l'objet de peu d'attention, on peut noter des changements : de plus en plus de gestionnaires d'espaces en prennent conscience et se comportent comme des garants des lieux. Prenons l'exemple de la SNCF : les « chefs de gare voyageurs » gèrent désormais les voyageurs et les espaces alors qu'avant, les chefs de gare faisaient circuler les trains. On va aussi aménager des espaces dans le sens où l'on va faciliter, accepter ou refuser certains usages dans des lieux publics.

Longtemps, ça n'a pas été la priorité parce qu'il a fallu d'abord reloger, scolariser en masse, sans pour autant intégrer les éléments de sécurité et de tranquillité.

### **L'évaluation des impacts**

Nous avons besoin de savoir ce qui marche. Depuis 20 ans, la réflexion sur les architectures organisationnelles de l'Etat et des collectivités locales définit des solutions en termes de commissions et de comités divers (mais on ne s'est pas du tout soucié des contenus). Si l'on interroge la plupart des gens qui participent à ces assemblées partenariales, la majorité affirme « *qu'il ne s'y décide pas grand-chose* ».

Il faut aussi se doter d'outils qui permettent de savoir si les actions qu'on va entreprendre ont bien les effets escomptés. On tombe dans le domaine de l'évaluation expé-

rimentale de l'impact qui n'est pas identifiable au suivi réalisé dans des tableaux de bord qui ne nous renseignent pas sur les liens de cause à effet. Cela répond à certaines exigences minimales :

- Les mesures mises en œuvre ont-elles un effet sur les objectifs que l'on s'est assignés ?
- Si l'on fait de la prévention de la délinquance, par exemple par l'animation ou le soutien scolaire, est-ce vraiment un élément de prévention ?
- Dans quelles conditions une action donnée fait-elle réduire la délinquance ?

On sait techniquement évaluer les bénéfices de la prévention des délits, d'actes de violence qui sont éconômisés par l'opération de prévention efficace. L'analyse scientifique peut le savoir. De la même manière que pour le régime crétois (c'est un régime alimentaire qui permet de réduire les maladies cardiovasculaires, donc les décès), on utilise la méthode expérimentale.

On prend un groupe de contrôle et un groupe expérimental auquel on fait modifier son régime alimentaire et l'autre groupe ne modifie pas son comportement. On va suivre l'évolution des taux de morbidité des deux groupes. Et on va voir qu'en introduisant des modifications du régime alimentaire, on économise des décès par rapport au groupe de contrôle. On sait appliquer cette technique aux opérations de prévention sociale et ça a été fait des centaines de fois.

Exemple : la vidéosurveillance qui a fait l'objet d'une évaluation importante en comparant des espaces comparables par leur nature, par leur structure ou leur taux de délinquance ; entre les espaces qui sont mis sous vidéosurveillance et les espaces qui ne le sont pas, la vidéosurveillance n'apporte pas de baisse de la délinquance en dehors des parkings. Il faut préciser que ce résultat dépend de la nature des espaces. Si vous prenez les par-

kings souterrains, on enregistre une baisse de la délinquance quand ils sont télé-surveillés. Pourquoi ?

Parce que les moyens de sortir sont limités. Lorsque la personne commet des délits dans des espaces d'où il est difficile de sortir, la personne est dissuadée. Pour les espaces publics, qu'ils soient résidentiels ou en centre ville, l'utilisation de la vidéosurveillance n'apporte pas de bénéfices supplémentaires par rapport aux mesures mises en œuvre parallèlement (en général éclairage, patrouilles de police).

Ces résultats sont issus des techniques de synthèse ou « méta-analyses », des analyses dont les unités d'observation sont les recherches évaluatives elles-mêmes. On code les recherches évaluatives dans un système qui permet d'en faire la synthèse, on a ainsi connaissance des effets obtenus et cela permet de savoir si, en moyenne, l'utilisation d'une technique est associée avec des effets bénéfiques réels.

On devrait développer, dans la gestion des espaces urbains, les moyens de connaître les impacts des actions qui sont menées, de façon à mettre l'argent et les moyens en direction des opérations qui ont un effet réel sur les objectifs qui ont été définis.



## LES CLÉS DES PROGRAMMES DE SÉCURISATION

par Sebastian Roché

> **La qualité des services et des lieux** ou plutôt la qualité que l'on perçoit du service et des lieux. La personne qui passe dans un lieu dégradé a une forte probabilité d'accroître elle-même le niveau de dégradation. On a vérifié cette tendance sur des jeunes (les 13-19 ans) qui vivent dans un milieu physiquement dégradé. C'est logique : ce que l'on voit dans l'environnement appelle les mêmes comportements. C'est la même chose pour la personne qui se balade en forêt, s'il n'y a pas de papier par terre, elle hésite plus à jeter son papier que s'il y en a déjà un. On peut en faire une analyse rationnelle. Cet élément de qualité des lieux et de qualité des services joue sur les comportements en faisant sentir l'existence d'un garant des lieux. Parce qu'il y a quelqu'un qui veille, il y a des règles de comportement et ces règles sont suivies par tous.

> **La continuité de la veille.** On doit faire savoir qu'on peut voir et être vu, aussi bien dans les transports que dans les établissements scolaires. Dans les deux systèmes, l'utilisateur peut très facilement se rendre compte s'il y a ou s'il n'y a pas, une personne présente, qui veille sur ces espaces et qui voit ce qui s'y passe. Lorsque ces dispositifs sont mis en œuvre, il y a une amélioration sensible dans la diminution du nombre d'incidents.

> **La clarification des règles.** Un certain nombre de situations de conflits se traduisent par des échanges de coups, de blessures, qui, à l'origine, proviennent d'une absence de clarté dans les règles. Pour le bus, l'idée serait de faire en sorte que tout le monde soit bien au fait des règles afin d'éviter des comportements agressifs vis-à-vis du conducteur. Il faut faire un travail de clarification des règles par la communication, mais aussi par le rappel de ces règles à chaque fois qu'un nouveau public arrive. Les règles sociales ne vivent pas toutes seules, il faut qu'elles soient perpétuellement redites pour gar-

der leur prégnance. En établissement scolaire, c'est tous les ans, dans les bus, c'est à tous les arrêts. Il y a aussi tout un travail de réflexion sur « *comment on rend les règles claires* », que ce soit un service public ou une entreprise ; « *comment faire un système de rappel et de personnalisation de ces règles* » de façon à ce qu'elles soient perçues comme justes.

Prenons un exemple très concret : vous faites monter un contrôleur dans le bus, s'il tourne les yeux et choisit une personne en particulier, même au hasard, cette personne peut se sentir discriminée. Par contre, si vous avez un système de validation des titres qui est le même pour tous, avec la montée par l'avant, où tout le monde présente son titre, que l'on soit petit, grand, jeune, vieux, blanc, noir..., tout le monde a le sentiment que la règle s'applique de la même manière à chacun et cela donne un sentiment de justesse de la règle à tous. Cela suppose de réfléchir au système de gestion de l'espace.

C'est indépendant de la politique de tarification. Certaines personnes ont le droit de payer moins ou de ne pas le payer, mais on leur donne un titre à présenter et elles le présentent comme tout le monde, de la même manière, formellement, dans les espaces qui sont gérés.

> **L'homogénéisation du comportement des professionnels** de la sécurité. A Nîmes, cela fait deux ans et demi qu'il n'y a pas eu d'agression de chauffeur de bus. Comment ont-ils fait ? En plus de la clarification de règles et de la continuité de la veille, on a formé les personnels, avec leur assentiment, à travailler de manière harmonieuse. Tous les conducteurs ont le même comportement face aux clients et aux incidents (fraudes, chahuts, etc.), de telle sorte que les règles apparaissent fonctionner partout et toujours. La règle n'est plus battue en brèche au motif que c'est celle que veut faire appliquer tel conducteur en particulier, mais elle est au contraire perçue comme universelle et non personnelle.

## LE DÉBAT, VERSION « ZAPPING »

La conférence sur « la sécurité, l'espace et le lien social » de S. Roché (4 avril 2004 à Talence) s'est prolongée par un débat en présence de chercheurs, d'associations, d'habitants, de techniciens de collectivités publiques et d'étudiants. Pour rester fidèle aux aspects multidirectionnels du débat, nous vous proposons un « zapping » des réponses de Sebastian Roché. Entre comparaison internationale et retour historique sur l'évolution de notre société, voici quelques morceaux choisis.

---

(...) « Dans notre société, deux choses cohabitent : un affaïssement de l'identification en général, mais aussi l'affirmation par des groupes de différentes identités ethniques, religieuses ou territoriales. Les deux phénomènes sont réels, pas seulement en France, mais en Europe, comme lors de l'éclatement de l'Union Soviétique, ou en Belgique, en Yougoslavie, en Espagne et en Grande-Bretagne. »

(...) « La France a eu un modèle particulier de constitution, avec un Etat qui s'est construit autour de cinq éléments encadrés les uns dans les autres : un roi, une religion, une langue, une nation, un peuple. Ce modèle conçoit les relations sociales sur le mode de l'emboîtement avec des citoyens égaux, conçus dans un même moule, parlant la même langue, etc. Ce modèle a probablement vécu. On doit s'adapter à une société différente de celles du XVIII<sup>e</sup> ou du XIX<sup>e</sup> siècle, plutôt paysannes et très stables territorialement. »

(...) « Derrière l'idée d'intégration et d'assimilation, il faut rappeler la violence des administrations et de l'armée. C'est par exemple les « dragonades » décidées par Louis XIV en 1660 pour imposer le catholicisme dans les Cévennes, les déportations de mille réfractaires aux Amériques entre 1686 à 1688, l'école républicaine qui ravala l'Occitan au rang de patois, etc. Il a été possible d'unifier la France uniquement parce que la violence était un outil légitime de l'Etat. Aujourd'hui, l'idée d'aller conquérir militairement la Bretagne ou le Pays Basque n'est plus d'actualité. On n'est plus dans cette logique où l'on pourra imposer, par la force, un système de normes, qui passera par la destruction des cultures locales. Maintenant, pour faire l'unité, il va falloir penser à la manière de juxtaposer les différentes communautés. Surtout avec la nécessité des flux migratoires pour assurer la croissance. »

(...) « Les gens qui vont venir, aujourd'hui, en France ou en Europe, vont être des gens différents. Comment des populations différentes par la langue, la religion, etc. peuvent cohabiter dans la même ville? Qu'est-ce que cela induit? Le fait de rétorquer à tout problèmes: « *modèle républicain* », « *autorité de l'Etat* » et « *contrat social* » appartient à un système métaphorique et rhétorique, à placer au rang des étendards politiques, mais en aucun cas de guides pour une action concrète ».

(...) « Il y a un modèle de décentralisation qui va croissant, avec une responsabilisation des niveaux locaux. Les collectivités territoriales en France, les gouvernements locaux dans d'autres pays. **En dehors de la France, la décentralisation est partout présentée comme un élément essentiel de consolidation de la démocratie.** En France, on pense que le déclin de l'Etat, au sens du gouvernement central, est égal au déclin de la puissance public. Ce qui égale le mal. Les autres pays, sauf la Chine, pensent le contraire. On

a besoin d'un deuxième souffle, de réfléchir à partir du réel sur les questions d'ethnicité, de démocratie locale, et donc d'une montée en puissance des gouvernements locaux. »

(...) « Il est certain que vous connaissez en proportion plus de gens si vous vivez dans une petite ville que dans une grande ville. L'interconnaissance, c'est un ratio, ce n'est pas le nombre de personnes que l'on connaît. Si vous prenez les carnets d'adresses de gens qui vivent en ville, ils vont être plus remplis que ceux des gens qui vivent à la campagne. Mais l'anonymat et l'impersonnalité, c'est la division du carnet d'adresse par le nombre de gens que l'on va croiser dans la journée. »

(...) « Un des facteurs classiques de la délinquance et un de ces tout premiers prédicateurs en Europe, c'est la taille de la commune de résidence, parce que ça implique l'indifférence, l'anonymat, la faible solidarité des personnes dans les espaces publics. Deuxièmement, les villes rassemblent des gens très pauvres et des gens très riches. En générant plus de richesse et en attirant plus de pauvreté, les grandes villes ont cet effet d'exacerbation des différences. »

(...) « **Il est vrai qu'un type de bâtiment peut avoir un effet sur la qualité de la vie, et la qualité de la vie peut, à son tour, avoir un effet sur la délinquance, mais ça ne veut pas dire que la première variable a directement un effet sur la troisième.** On va moins avoir un effet de la nature du bâtiment dans lequel ils vivent, qu'un effet de « *comment le bâtiment est entretenu* », « *comment les abords sont entretenus* », « *comment fonctionnent les équipes d'entretien* », est-ce que l'on coordonne les équipes en charge de ces missions ? On a plus un effet de la gestion des espaces, qu'un effet lié à la nature même des espaces. »

(...) « Pour l'école c'est un peu pareil, on sait que la délinquance est liée à l'échec scolaire, mais tous les programmes qui modifient l'échec scolaire ne modifient pas les taux de délinquance. Les facteurs sont associés entre eux mais ce n'est jamais une détermination. En changeant le facteur de risque (échec scolaire), on ne change pas le comportement (délinquance). »

(...) « Le rapport à la règle n'est pas donné par le milieu socio-économique : on trouve plus d'attachement à la règle chez les enfants de milieux défavorisés que chez les enfants des milieux favorisés. Un des moteurs de transgression des enfants favorisés, c'est la faible identification des règles et de reconnaissance des règles. »

(...) « Aucun facteur pris isolément n'est suffisant pour expliquer la délinquance. Dans l'explication, il y a une partie de critères socio-économiques, une partie de rapport à la règle, une partie de réussite scolaire, une partie d'opportunité des actes, une partie de gestion des espaces collectifs, etc. »

(...) « Pour pouvoir faire accepter quelque chose, il faut définir des espaces précis avec des propriétaires et des gestionnaires précis. Il faut des opérateurs qui vont prendre en charge le retour du lien social, de la civilité. Pour les transports, on ne peut pas imaginer qu'il y ait une communauté qui se forme au sein des usagers, à cause de la nature des flux. Ce sont les organisations (entreprises, associations) qui détiennent un certain nombre de clés, de leviers. »

(...) « La sanction fait partie de la consolidation des normes. Savoir sanctionner vite est un élément de renforcement des normes. **Ce qui est dissuasif c'est la systématité,**

**la justesse de la règle et la vitesse à laquelle la sanction est délivrée.** Ça va beaucoup moins bien marcher pour des personnes adolescentes. Pour la sécurité routière on voit que la réduction du taux d'accidents est moins importante chez les jeunes. La sanction peut être un des éléments d'un dispositif, mais uniquement si on a la possibilité technique d'administrer la sanction d'une certaine manière, avec un certain dosage pour que l'on puisse espérer la modification de comportements. »

(...) « Concernant l'évaluation, il y a eu des progrès tout à fait spectaculaires depuis les années 1980, surtout sur les évaluations expérimentales. On se place ainsi en amont des actions pour pouvoir déterminer leurs effets. Mais aucune évaluation scientifique n'a eu lieu en France, en matière d'évaluation de la prévention. »

(...) « On ne sait mesurer dans le temps long que les homicides, parce que l'Eglise les a comptés, elle voulait savoir combien de personnes naissaient et combien décédaient (pour l'imposition et les sacrements). A travers ces registres, à partir du XIV<sup>e</sup> siècle dans les grandes villes d'Europe, certaines municipalités ont des registres très complets. Par des techniques identiques à celle de carottage en géologie, on obtient un portrait de cette violence : **au XIV<sup>e</sup> siècle, les taux d'homicide sont de 40 à 60 pour 100 000. Aujourd'hui, ils sont de 2 pour 100 000.** Alors que dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, les taux sont inférieurs à ce que l'on a aujourd'hui. Il y a eu une période d'amélioration, qui plafonne depuis 1950, voire qui se dégrade dans certains pays. »

(...) « Pour les jeunes, l'homicide est la cause de décès la moins fréquente, les plus fréquentes sont du fait des accidents de la route et du suicide. Les accidents domestiques

ou les chutes accidentelles représentent au total 10 000 décès par an, et les homicides environ 1 500. L'homicide est plus menaçant pour la nature des relations à cause de l'intentionnalité. **Vous pouvez vivre avec quelqu'un si vous avez glissé sur le parquet, c'est moins évident s'il a essayé de vous tuer.** »

(...) « Depuis 1950, on n'a jamais connu autant de vols, mais il faut dire qu'à aucun moment de l'histoire on n'avait autant de biens à voler. »

(...) « Les criminologues ont mis en place des systèmes qui sont indépendants des dépôts de plaintes : les enquêtes sur les victimes, qui existent depuis les années 1970 aux USA, depuis le début des années 1980 en Angleterre et la fin des années 1980 en Europe. On compte plus d'atteintes, en tendance et en évolution, dans les enquêtes sur les victimes que dans les statistiques de la Police. Bref, les chiffres convergent pour dire que les violences augmentent, mais à une vitesse différente suivant les sources. »

(...) « ICVS – International Crime Victimization Survey – est un programme qui va être financé par la Commission Européenne, de façon à avoir des chiffres homogènes sur toute l'Europe. »

(...) « **Sur les zones rurales se développe une délinquance péri-urbaine, qui s'explique largement par la théorie des opportunités.** En Isère, les élus ruraux que j'ai rencontré sont très souvent démunis sur ce qu'ils devraient faire, face aux demandes, qui sont les mêmes qu'en ville : besoin d'un espace d'accueil, de lieux de sociabilité, d'activité de prévention, etc. Mais les

élus ont moins de moyens en milieu rural, avec une gestion qui reste éclatée, souvent municipale et non intercommunale. Il y a une croyance en l'Etat dans le milieu rural qui m'est apparue très forte en Isère. On peut raconter des choses aux élus ruraux que les élus de grandes villes ne croient plus. »

(...) « C'est assez difficile de réglementer le comportement des gens dans le TGV [NDLR: vis-à-vis de l'usage abusif du téléphone portable]. La SNCF essaye de gérer l'espace à travers une présentation des règles, une clarification, un affichage ... Mais on a toujours une partie des gens qui transgresse sans se soucier des autres et une autre partie qui fait l'effort d'aller téléphoner sur la plate-forme. Des ajustements se produisent. »

(...) « Le lien entre la tranquillité et les délits existe à travers le sentiment d'insécurité, le danger perçu augmente l'inquiétude. Les éléments visibles inquiètent les gens, qui interprètent certaines situations comme des clignotants. Et s'ils ont peur, ils entrent dans le chacun pour soi. **Plus ils ont peur, moins ils sont solidaires.** Ils se demandent comment ils vont s'enfuir, mais pas comment ils vont réagir collectivement, parce que ça supposerait une norme, une réflexion... »

(...) « Si on lit les auteurs de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, tous diagnostiquent la montée de l'individualisme, au sens où il y a une émancipation de l'individu qui s'accroît par rapport au cadre collectif. Cela ne veut pas dire que les gens rejettent toutes les règles, mais ils veulent juger par eux-mêmes du bien fondé de la règle, ils veulent estimer par eux-mêmes. **Et plus vous augmentez leur niveau d'éducation, plus ils sont exigeants, au point d'arriver, trop souvent, à la conclusion que la norme, c'est pour les autres.** »

(...) « Moins on résout la question des normes au niveau local, au niveau des cadres de vie, plus on dit qu'il faut des lois. On a ainsi recours à la loi et à des professionnels pour l'appliquer. Plus une société démocratique est individualiste, plus se consolide un système de sanctions légales. »

(...) « Je ne connais pas le fondement de la légitimité de la règle. Par contre, une large acceptation de la règle tient à ce que l'on appelle la justice procédurale, qui doit clairement rappeler la règle et sa définition. La manière de rappeler la règle doit aussi être acceptée. L'idée que l'autorité vient principalement du statut est une idée qui est largement fausse. »

(...) « Les lois sont des principes, des moyens de discuter, d'afficher et de contraindre. Cependant, la dimension contraignante de la loi est son aspect le moins déterminant. On a des principes généraux validés pour lesquels des contraintes doivent être assorties, sans quoi ils restent lettre morte. »

## LES QUARTIERS PRIORITAIRES NE SONT PAS CE QU'ON CROIT

**Interview de Bernard Delage,**

Responsable du Collectif CEDAS-RÉGOS-Socio Junior

Maître de conférence de méthodologie en sociologie / démographie  
à l'Université Victor Segalen Bordeaux 2

**Il fut un temps où le centre de ressources<sup>(1)</sup> s'intéressait aux chiffres et un peu moins aux lettres. Même si la tendance s'inverse, les chiffres continuent à éveiller notre curiosité. Bernard Delage, dans sa façon d'aborder et de travailler le sujet, y est pour beaucoup. Le travail de défricheur que son équipe vient de réaliser pour analyser les phénomènes de délinquance sur les territoires de la politique de la ville nous impressionne sur au moins deux plans : celui de la méthode et celui des résultats. Plongeons ensemble dans l'univers « de la stat », bien moins austère et bien plus accessible qu'on ne le croit.**



*Vous venez de rendre un rapport sur l'évolution des territoires aquitains de la politique de la ville, dans lequel vous proposez une analyse de « l'évolution de la criminalité et de la délinquance constatées ». Peut-on revenir sur la nature de la commande ?*

Le SGAR Aquitaine a missionné l'université Victor Segalen Bordeaux 2 et plus précisément le Collectif CEDAS/Socio-Junior/RÉGOS de 1999 à 2003, d'abord par des contrats de définition, puis avec une convention triennale accompagnée de conventions d'application en recherche finalisée et valorisation, pour préparer un tableau de bord régional, l'informer et le structurer a minima.

(1) 1996-2001 : « Quartiers d'Aquitaine », service du SGAR Aquitaine qui a joué un rôle de secrétariat (Bruno Bertrand) dans la mise en œuvre partenariale du tableau de bord régional sur la politique de la ville.

Quatre années de travail sont restituées dans « *un rapport final* », que nous venons de rendre au SGAR et qu'il diffuse. Ce rapport donne la priorité à la présentation de résultats informatifs à l'échelle de la région et des sept contrats de ville. Il informe sur « *les problèmes sociaux* » que rencontrent, ou posent, les quartiers prioritaires et leurs habitants. Ces résultats ont directement vocation à aider les décideurs des services de l'Etat dans leur travail et contribuent indirectement à l'évaluation des contrats de ville.

En effet et tout en restant prudent sur les imputations causales, on commence à avoir des indications solides sur l'évolution 2000-2003 des territoires de l'actuelle génération des contrats de ville. On peut ainsi, au-delà des constats, émettre des hypothèses sur le rôle joué, sectoriellement ou globalement, par la politique de la ville.



RAPPORT FINAL AVRIL 2004. Caractérisation itérative des territoires de la politique de la ville aquitaine 1999-2002. Une contribution à l'évaluation des contrats de ville. **Volume 1** : Rapport final/**Volume 2** : annexes méthodologiques qui regroupent toutes les informations relatives au procédé de construction et à la structure du tableau de bord/**Volume 3** : 2 CD-ROM interactifs sur les évolutions intercensitaires récentes 1999/1990 des territoires de la politique de la ville et sur une analyse secondaire des données de criminalité et de délinquances constatées 2000, 2001 et 2002, ainsi que des données sociales issues des fichiers CAF 1999 à 2002.

> Disponible à PQA (Ref 4°1211-1 ; 4°1211-2 ; 4°1211-3).

**?** *Pouvez-vous apporter, pour les béotiens que nous sommes, des précisions sur le « procédé de construction » du tableau de bord ?*

La méthode générale retenue pour ce programme d'observation est celle de l'analyse secondaire de données. Trois approches des problèmes sociaux ont été choisies à partir de trois gisements de données : celui, bien classique, des recensements généraux, celui des données de gestion des CAF, moins fréquemment exploitées en externe, celui, enfin, des services de police et des brigades de gendarmerie qui, à notre connaissance, n'avait jamais été traité en infracommunal.

Les DDSP (directions départementales de la sécurité publique) nous ont transmis, dans un cadre bien défini, des informations sur les infractions pénales constatées par les services de police, ou portées à leur connaissance. Lesquelles sont répertoriées et ventilées avant transmission au parquet, en fonction de leur nature, au registre des faits criminels ou délictuels, à l'aide de la nomenclature dite « 4001 ».

Nous n'avons sélectionné au sein de cet état 4001 qu'une partie des informations : la nature de l'infraction, le lieu et la date de sa commission. Nous avons ensuite traité ces données d'abord par géocodage, en référence au périmètre des quartiers prioritaires des sept contrats de ville, puis par des calculs respectant les normes du classement du ministère de l'intérieur, notamment pour les agrégations d'index. Sachez que l'état 4001 se compose de 107 index, regroupés en plusieurs agrégats. Est-ce que je continue ?

**?** *Bien sûr !*

Parmi les divers agrégats de l'état 4001, nous en avons privilégié deux. Celui des « quatre grands groupes

*d'infractions* » que nous avons utilisé pour les données de cadrage. Les quatre grands groupes sont : crimes et délits contre les personnes, vols et recels, infractions économiques et financières, autres infractions dont stupéfiants. Et celui de la « *délinquance de voie publique* » que nous avons utilisé en raison de son intérêt pour la politique de la ville. Cette dernière, à travers les initiatives partenariales qu'elle soutient, initie et coordonne, est censée favoriser la résorption de la délinquance de voie publique, principalement constituée par les vols (sous toutes leurs formes), les cambriolages et la plupart des formes de destructions et dégradation.

Cette façon de faire constitue cependant un regard partiel sur l'insécurité, puisque les données transmises par la légion de gendarmerie ne sont pas complètement intégrées, et que seules les données enregistrées selon la nomenclature 4001 sont traitées en infracommunal.

**?** *Vous parlez dans votre rapport d'une partie de la délinquance, invisible statistiquement, « le chiffre noir », pouvez-vous nous en dire plus ? Ou est-ce top secret ?*

Globalement, notre rapport reste loin d'un dénombrement de l'ensemble des événements, car beaucoup ne sont ni déclarés, ni constatés : c'est le « *chiffre noir* ». D'autres sont connus mais font l'objet d'une simple mention de main courante, ou d'un déclassement en contraventionnel, ou d'un classement sans suite (si l'on peut dire) au niveau policier : **c'est le « *chiffre gris* ».**

Remarque : la qualification des faits ne peut, de toute façon, être que provisoire. Car les services de police ne disposent pas, au stade initial, de toutes les informations qui seront recueillies par l'enquête. Et la qualification définitive ne peut être que l'affaire de la justice, qui est rendue parfois des années après la commission des faits. Ce qui explique le recours aux statistiques provisoires du 4001 pour avoir au moins une première information sur la délinquance et la criminalité.

Concernant le « *chiffre noir* », dont la valeur est par définition inconnue parce qu'il est constitué des faits que la police-gendarmerie ne veut pas, ou ne peut pas enregistrer, mais aussi des traces de l'activité répressive d'autres services comme les douanes, la répression des fraudes, l'inspection du travail, etc., il ne m'apparaît pas aussi dépendant qu'on le dit parfois des dispositions ou motivations des policiers et gendarmes. Même si le nombre d'affaires concernant les infractions à la législation sur les stupéfiants dépend plus du volontarisme des services ou d'une politique pénale que de la délinquance réelle en la matière, dans les autres domaines, les services de police doivent enregistrer, ne serait-ce qu'en main courante.

Au résultat, on se retrouve dans une situation analogue à celle des épidémiologistes qui ont, eux aussi, un « *chiffre noir* » et un « *chiffre gris* » : ils n'enregistrent que ce qui est enregistrable, en termes de maladies ou de syndromes ; et ils ne sont pourtant pas exposés à des critiques aussi vives que celles dont certains observateurs peu au fait de ces questions de méthode accablent les statisticiens de la police.

**?** *Dernier réglage méthodologique, sachant que votre rapport dans ses annexes vulgarise l'usage des statistiques, rappelez-nous les différences entre taux, valeur absolue ou relative, etc ?*

Le nombre d'infractions, en valeurs absolues<sup>(1)</sup>, donne une information sur l'ampleur de la délinquance criminalité, et, en corollaire, sur la masse des moyens à mobiliser pour prévenir ou réprimer le phénomène. Les valeurs relatives<sup>(2)</sup>,

(1) Ici, il s'agit de l'effectif exprimé en entier relatif, soit positif, soit négatif (lorsqu'on calcule des mouvements) et en base 10 !

(2) Terme qui, dans ce cas n'a rien à voir avec « le relatif » précédent.

taux pour 1 000 habitants par exemple, aident à comprendre la densité du phénomène dans chaque aire sociogéographique de référence et à procéder aux comparaisons entre ces territoires. Nonobstant leurs défauts congénitaux (quel chiffre placer au dénominateur pour faire simple?!), les taux informent sur l'éventuelle contribution de la délinquance-criminalité-d'ici-et-de-maintenant au sentiment d'insécurité.

**?** *Votre étude a commencé en 2000, nous sommes en 2005, quelles tendances se dessinent ?*

Celle de la sécurisation qui, dans les quartiers prioritaires semble bien engagée. Même si les mauvais chiffres de l'année 2001 – qui a vu une forte augmentation du nombre d'infractions – masquent pour l'ensemble de la période d'observation la tendance favorable qui s'est manifestée en 2002. **La baisse des infractions est plus nette dans les quartiers prioritaires qu'ailleurs.**

En revanche, les quartiers prioritaires sont typés par leur tendance à concentrer les crimes et délits contre les personnes (44,3 % des affaires au lieu des 36,1 % attendus s'il y avait eu équirépartition). Concernant les infractions à la législation sur les stupéfiants, ils sont surtout sur-représentés dans les infractions simples (usage) eu égard à leur peuplement.

En matière de délinquance sur la voie publique, réputée engendrer plus de sentiment d'insécurité, les quartiers prioritaires sont même un peu plus sûrs que les autres. De peu assurément, mais ils le sont. Alors qu'ils regroupent 37,5 % de la population des contrats de ville, ils ne sont le théâtre que 35,5 à 36 %, selon les années, des affaires de délinquance sur la voie publique. En précisant, ils apparaissent plus sûrs pour les cambriolages, les vols à la roulotte et d'accessoires sur véhicules immatriculés, vols d'automobile et vols de frêt; moins sûrs pour les vols à la tire, les vols avec violence, les vols de véhicules motorisés à deux roues.

Rappelons qu'il s'agit de chiffres décrivant le lieu de commission et non le lieu de résidence des mis en cause. Notons au passage la baisse de certaines destructions et dégradations dans les quartiers prioritaires.

**?** *Avez-vous travaillé sur l'effet du territoire sur les comportements criminels et délinquants ?*

Nous avons traité des données sur les infractions: leur nature, leur date et le lieu, sans travailler les données relatives aux auteurs et aux victimes. En aval de l'élaboration statistique, nous nous intéressons aux effets du phénomène criminel/délictuel en termes de cohésion sociale, sur les représentations et les sentiments collectifs d'insécurité et sur les pratiques qui s'y rattachent.

Ainsi, et à la lueur de notre analyse, il apparaît qu'un tiers des crimes et délits sur les sept agglomérations concernées par la politique de la ville sont constatés ou déclarés dans les quartiers prioritaires des contrats de ville. Lesquels regroupent un peu plus d'un tiers de la population des sept agglomérations. Il y a, en conséquence, une très légère sous-contribution des quartiers prioritaires à la délinquance criminalité globale. Autrement dit, les territoires les moins sûrs, globalement, ne sont pas ceux que l'on avait suspectés...

**?** *Expliquez-vous, expliquez-nous !*

Ce ne sont pas les quartiers prioritaires qu'il faut ramener à la « norme » en matière de sécurité, mais les autres quartiers, dans lesquels les taux de délinquance sont légèrement plus élevés. Si l'on s'en tient à la mesure des infractions en terme de taux, les quartiers prioritaires sont plus sûrs que les autres quartiers et avec le temps, l'écart se creuse en leur faveur. Tous types d'infractions cumulés.

Une approche plus détaillée n'infirme en rien cette constatation. Elle permet simplement de repérer **certains infractions qui, ayant un fort pouvoir d'évocation de l'insécurité, aussi bien par le truchement des médias que par l'impact direct sur l'opinion, via la rumeur au besoin contribuent à « stigmatiser »** les quartiers prioritaires. On devrait redoubler de guillemets autour de ce concept dont abusent tant de commentateurs du secteur social. Reprenons-en le sens appauvri qui se limite à celui de « *mauvaise réputation* ».

**?** *Est-il possible de réaliser un classement des territoires « à mauvaise réputation » ? Est-ce souhaitable ?*

La situation et les évolutions des territoires de la politique de la ville en matière de délinquance et de criminalité peuvent être évaluées de différents points de vue et donner lieu à autant de classements. Sans que l'on puisse dégager un palmarès unique, voici quelques éléments de comparaison, sachant que l'interprétation des résultats exige que l'on se place sous différents points de vue.

En tout cas, il ne s'agit en rien d'un classement à l'aide de critères subjectifs, comme le « sentiment d'insécurité » ou, comme vous dites, la « mauvaise réputation », mais d'un classement sur critères objectifs à partir de la délinquance constatée.

Ainsi, s'il est difficile de conclure pour Bayonne, Bordeaux ou Périgueux, il est clair que l'on a des situations lisibles à Mont-de-Marsan où les quartiers prioritaires sur-contribuent à la délinquance des communes. Et à Pau, à Agen et à Bergerac où, au contraire, les quartiers sous-contribuent à la délinquance locale.

Concernant la délinquance de voie publique, les quartiers prioritaires d'Agen, de Bergerac et surtout de Pau sont pour 2002, les plus sûrs. Bordeaux et surtout Mont-de-Marsan ferment la marche.

**?** *Pour conclure, un clin d'œil, votre rapport ne mentionne aucun chiffre sur « les prises d'otages » et autres « attentats par explosifs » dans les quartiers...*

... et d'assassinats, et de vols à main armée avec arme à feu, qui restent rares et graves, mais qui en principe ne sont pas l'affaire de la politique de la ville et sont commis ailleurs.



**Equipe qui a participé à ce programme de recherche :**

**Sébastien Carbonneau, Katia Cottineau, Christelle Kilgus, Marie Bernadette Maire et Bernard Delage.**

*CEDAS/RÉGOS/Socio-Junior*

*3 ter, place de la Victoire*

*33076 Bordeaux cedex*

*Tél. : 05 57 57 18 35*

*bernard.delage@cedas.u-bordeaux2.fr*

**Interview réalisée par Hervé Castelli, PQA**





**L'ATELIER GRIS**





**« Capitaliser ... Evidemment ! Chacun s'en gargarise un peu et chacun détient la vérité !** Je n'ai pas vraiment choisi de faire partie de l'Atelier gris. Considérée comme personne ressource du fait de mon statut de présidente de l'AADELA<sup>(1)</sup>, j'ai été sollicitée pour y participer. Arrivée avec des certitudes dues à l'âge et à l'expérience, je dois reconnaître avoir pris une leçon d'humilité.

*Pour comprendre ce qu'était la capitalisation, nous avons commencé par voir et entendre comment les autres faisaient. Tous les angles d'attaques avaient leur intérêt... Mais, alors, qu'allions nous faire en Aquitaine ?*

*Ce qui est clair, c'est que nous avons co-construit, à partir de visions différentes, entre les organismes institutionnels, les professionnels de terrain et les généralistes présents dans l'Atelier. Avec un objectif commun : faciliter le travail au quotidien des usagers. Se rendre plus performants par une meilleure maîtrise de l'information.*

*Aujourd'hui, même si je n'aime toujours pas le gris... j'en redemande de cet atelier. D'ailleurs, je suggère le terme de « lumière », en remplacement, tant il permet d'évoluer dans la vision des pratiques, d'être éclairée et de prendre de la hauteur ! De personne ressource, j'ai le sentiment d'avoir gagné de la ressource. Merci à l'équipe de PQA, aux participants et à tous ceux qui font remonter les fiches d'expériences. Continuez !»*

(1) Hélène Schwartz, présidente d'honneur de l'AADELA (Association des agents de développement aquitains).





## POURQUOI CAPITALISER DES EXPERIENCES ?

par l'Atelier Gris

L'Atelier gris est un groupe de travail animé par PQA qui se réunit depuis janvier 2003 pour apprendre et construire ensemble une façon de capitaliser des savoir-faire. C'est-à-dire repérer, analyser et diffuser des pratiques, qui, sans être révolutionnaires, accompagnent l'action des porteurs de projet. Présentée sous la forme d'interview, voici une partie de la réflexion de cet atelier, de cet « acteur collectif<sup>(1)</sup> », qui revient ici sur deux ou trois repères préalables à toute démarche de capitalisation. Au fait, la nôtre est engagée, rendez-vous sur...

---

... [www.aquitaine-pqa.fr](http://www.aquitaine-pqa.fr)  
> Rubrique Fiches d'expériences.

**?** *Bonjour l'Atelier Gris, pourquoi se lancer, corps et âmes, dans ce délicat travail de repérage et de diffusion d'expériences aquitaines ?*

Parce que si, nous, porteurs de projet et « tête de réseaux » aquitains, ne mettons pas la main à la pâte pour construire une stratégie et des outils qui nous serviront, nous et nos partenaires, qui va le faire ? Plus sérieusement, les mécanismes de gestion publique créent tellement de besoins en termes d'information, ou plutôt en termes de gestion des informations, qu'il nous faut des outils pour avancer. Aujourd'hui, tout le monde court après l'information. Mais pas derrière n'importe quel type d'informations, derrière une information utile à l'action, soit une info calibrée, relativement qualifiée et immédiatement mobilisable.

(1) ...dont nous reparlerons dans le prochain numéro avec le Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée.

Nous reprenons volontiers la typologie de Bruno Herault<sup>(1)</sup> qui, dans sa conférence introductive à l'Atelier gris en janvier 2003, avait identifié six moments dans tout processus d'élaboration de politiques publiques. A savoir :

- l'identification du problème,
- l'invention des solutions,
- la prise de décision,
- la mise en œuvre,
- l'application,
- l'évaluation.

Pour chacune des six étapes, les porteurs de projets ont besoin d'informations. Différentes à chaque fois. C'est pourquoi nous nous devons d'anticiper en repérant, recueillant, analysant, triant et diffusant, en amont, avant que le problème ne se pose, un nombre certain d'informations. Ici se situe l'enjeu de la capitalisation qui, comme toute démarche, comme toute méthode, repose sur une stratégie.

### *A quoi sert « la capitalisation d'expériences ? »*

Si la capitalisation doit servir à quelque chose, c'est bien à accompagner la mise en œuvre de politiques publiques, tant celles-ci apparaissent comme le résultat de constants apprentissages collectifs. Ainsi, et même s'il ne faut pas attendre de débouchés mécaniques, la capitalisation peut aider les acteurs...

**- à prendre une décision rapide, à réduire les zones d'incertitudes,** dans ce marché concurrentiel d'interventions publiques, capter et manipuler la bonne information au bon moment est devenu une compétence déterminante dans l'élaboration d'action.

(1) Chargé de mission auprès du Commissaire au Plan, auteur d'une étude de préfiguration d'un centre de ressources aquitain pour la politique de la ville (janvier 2001).



- **à formater, formaliser des projets.** Il semble parfois utile, pour ne pas dire stratégique, de rechercher dans des projets similaires l'appui qui permet de légitimer son action auprès de ses partenaires. Ce type de connaissances complémentaires enrichit la prise de décision.
- **à produire de nouvelles idées, à ne pas faire seul.** Les enseignements de l'expérience des autres sont à la fois des sources de réflexions et de contournement d'ennuis futurs. Ils peuvent permettre de « *ne pas faire mal* », de s'appuyer sur quelque chose de qualifié.
- **à diffuser des projets « vitrines et démonstratifs »** qui valorisent les pratiques aquitaines et/ou tendent à généraliser l'innovation, tout en constituant « *une mémoire* » des pratiques régionales.
- **à faire émerger une culture commune, à produire du réseau,** on demande de plus en plus aux acteurs de sensibiliser, former, informer leurs partenaires et leurs employeurs, d'où la nécessaire présentation d'analyses extérieures au contexte local. La capitalisation participe, ici et avec d'autres, à l'évolution d'une conception des choses.
- **à faire émerger des compétences, à permettre des processus d'auto-formation.** Lorsque « son » action est capitalisée, la ou les personnes concernées prennent le temps et le recul pour se ré-interroger sur leurs modes de faire. « En formulant, on se forme<sup>(1)</sup> »... et l'on révèle et valorise des compétences.

**?** *Mais que cherchons-nous réellement à capitaliser ?  
Toutes les expériences ? Tout ce qui bouge ?*

La matière à capitaliser peut paraître vaste et multiforme, c'est pourquoi nous soulignons le préalable suivant : essayons de distinguer les informations des connaissances.

(1) Formule empruntée à Pierre de Zutter, dans un article sur la capitalisation des Cahiers du CR.DSU.

L'info est plus simple et moins coûteuse à fabriquer. C'est une première étape nécessaire : on capitalise des infos qui deviendront des connaissances. Dans ce cadre, une connaissance est une information que l'on a recherchée, analysée et formatée pour répondre à un problème donné.

A partir de là, capitalisons des infos et des connaissances sur :

- **les démarches et les dynamiques de développement**, en s'intéressant autant aux réussites qu'aux échecs ; tout en restant vigilant sur les conséquences éventuellement traumatisantes pour les personnes (souvent sur des statuts précaires) à l'initiative de ces échecs et sur la difficulté de parler de l'échec. Par ailleurs, ce sont moins les résultats que le processus qui nous intéressent : le problème n'est pas de savoir ce qu'il faut faire, mais comment le faire. Enfin, il semble bon de préciser ce qui, derrière les termes de démarches et de dynamiques, relève de politiques, de programmes et d'actions ; ces dernières étant plus facilement capitalisables ;
- **les personnes-ressources**. Selon le préalable suivant, « *personne ne sait rien, chacun sait quelque chose* ». Tout acteur est une personne ressource qui, sur un sujet précis peut transmettre les leçons de son expérience. Un travail exploratoire s'impose, ici, pour dénicher de nouvelles têtes pour actualiser cette particulière base de données et éviter de saturer les personnes-ressources déjà repérées ;
- **les documentations-ressources**. Sachant que les synthèses, les résumés de 10-15 lignes et les docs opérationnels type études, cahiers des charges, revue de presse, sont toujours plus réclamés que l'intégralité des ouvrages.



## **?** *Le champ reste encore large !*

Tant mieux ! C'est pourquoi nous pensons qu'il faut, dans la mesure du possible, essayer :

- **de distinguer l'essentiel du reste**, à savoir, et au choix : la « sur » ou la « sous » valorisation des actions, sachant que la tendance est de « *mettre sous la nappe certains problèmes* », de toujours souligner les mêmes éléments et de considérer comme banal ce qui ne l'est peut-être pas (et que seul un regard extérieur peut révéler) ;
- **de diversifier les supports de capitalisation**. En mixant des temps de contacts directs, essentiellement oraux (« *quand les gens ne se connaissent pas, ils ne sont pas utiles à l'autre* »), et des moments de contacts indirects plutôt écrits (« *sachant que tout énoncé bute sur le passage de l'oral à l'écrit* »). Les « espaces ressources » où l'on peut échanger, se rencontrer, capitaliser, sont au moins aussi appréciés que les fiches de capitalisation ;
- **de resituer l'expérience dans son contexte** pour identifier les conditions de sa transférabilité. Un projet se développe dans un environnement qui conditionne son élaboration. A l'inverse, cet environnement évolue avec la mise en œuvre de ce projet. Ce sont ces inter-actions qu'il faut aussi capitaliser ;
- **de respecter quelques principes éthiques**, notamment celui du « *donnant-donnant* » : d'une main, je récupère des infos sur les pratiques des autres, de l'autre, j'alimente le « *pot commun* » en diffusant des informations relatives à mon activité. Une charte pourrait inscrire noir sur blanc ce type d'engagement.



### **Cinq ou six règles à consommer sans modération :**

- > le trop d'infos n'a jamais tué l'info, mais nécessite un tri sélectif;
- > l'information reste une source de pouvoir et de sécurisation pour beaucoup qui ressentent une vraie douleur lorsqu'ils en sont dépossédés;
- > l'information remonte rarement de façon spontanée;
- > l'information n'a d'intérêt que si elle est détruite, sa valeur est éphémère;
- > toute information ne produit pas de la connaissance;
- > plus on dispose d'information, plus on en veut, et plus son absence devient insupportable.



*La méthode a l'air vraiment super, mais qui seront les heureux bénéficiaires ?*

Même si nous, les participants de l'Atelier gris, sommes très concernés par la mise en route d'outils qui facilitent le partage d'expériences, notre réflexion ne tourne pas autour de notre nombril. Tout ceux qui, d'une façon ou d'une autre, sont impliqués dans les six étapes du processus de constitution des politiques publiques décrit par Bruno Héroult, ont quotidiennement besoin d'apports méthodologiques, que l'autre, à travers son expérience, peut lui apporter. A condition d'en être convaincu. C'est pourquoi il faut veiller :

→ à convaincre les « non-modernes » sans lasser les « modernes ».

En effet, il existe un public naturellement sensible à ce type de ressources : « les modernes », qui ont assimilé l'intérêt d'échanger, d'évaluer, d'animer, de se former, etc. Ces acteurs sont ceux qui, en général, ne sont pas paternalistes de leurs idées ou de leur segment de gestion publique. S'il faut continuer à les captiver,



veillons à élargir ce public, via des temps de sensibilisation et pourquoi pas de formation aux enjeux et aux bénéfices de la capitalisation;

→ **à appréhender les objectifs et l'environnement du demandeur.**

Cela nous apparaît essentiel car on ne peut donner une info que si l'on connaît la stratégie de celui ou de celle qui la recherche. Généralement, un acteur interroge un autre parce qu'il a été lui-même sollicité. Connaître qui est à l'origine de la demande, le contexte dans lequel évolue le demandeur, ses techniques de recherche d'infos, l'usage qu'il en fera (etc.) sont autant d'éléments qui permettent de calibrer la réponse. De ne pas tomber (trop) à côté. La compréhension d'une même information varie d'un lecteur à un autre.

**?** *Avant de se quitter, quel est votre programme pour les mois à venir ?*

Mais nous n'allons pas nous quitter comme ça, cher ami PQA ! Maintenant que l'outil de production fonctionne, autrement dit que des fiches d'expériences sont en ligne sur votre site ([www.aquitaine-pqa.fr](http://www.aquitaine-pqa.fr)), nous allons continuer à repérer de nouvelles actions à capitaliser et à veiller sur la pertinence des fiches produites qui doivent, pour être utilisées, rester simples et pratiques, en donnant le maximum d'infos en un minimum de mots.

**?** *Bon, maintenant que l'on sait que l'on va se revoir, vous pouvez ôter votre masque... Qui se cache derrière l'Atelier gris ?*

Par ordre alphabétique: Jean-Luc Boulou, chargé de mission de la MOPA, Laurent Caillaud, chargé d'évaluation mission Europe du SGAR, Bernadette David, directrice de la Mission locale de la Haute-Gironde, Manuel Dias, directeur régio-

nal du FASILD, Jean-Luc Giordana, directeur du Conseil des pays de Lot-et-Garonne, Tewfik Guerroudj, directeur de l'Equipe permanente du contrat de ville aggro bordelaise, Renaud Morin, directeur de la CPAU Aquitaine, Martine Noverraz, directrice du Pays du Médoc, Vincent Paillart, directeur de la CRESS Aquitaine, Michel Prat, chargé de mission de la DRE Aquitaine, Sylvie Rebière-Pouyade, présidente de l'APADSU, Anne-Charlotte Riedel, ex-Pays du Libournais, Daniel Soubabere, directeur du COGESC, Hélène Schwartz, présidente de l'AADELA, Guillaume Sengenes, chargé de communication Périphéries Productions, Cheikh Sow, chargé de mission du CLAP sud-ouest et l'équipe de PQA.

Chacun d'entre nous a participé, à sa manière, aux travaux de l'Atelier. Sans oublier les trois membres qui ont, depuis, changé d'horizons professionnels : Vanessa Audéon, ex-chargée de mission de RésOvilles, Stéphane Lefrais, ex-chargé de mission au Pays du Périgord Noir, Bernard Fayada, ex-chargé de mission à ETD, et notre stagiaire de l'été 2003, Alexandre Bénassit.



## **A lire**

- ↳ **Les dialogues de PQA n°2 « Informations et politiques publiques »**  
*Janvier 2003 - Synthèse de la conférence de Bruno Hérault par Bruno Bertrand*
- ↳ **Gestion du savoir et performance des territoires - La capitalisation d'expériences à PQA**  
*Alexandre Benassit - MST Aménagement et développement territorial durable - 2004*



## **A consulter : des fiches d'expériences en ligne**

### **Des centres de ressources « politique de la ville »**

*www.professionbanlieue.org, www.crdsu.org,  
www.ressources-territoires.com, www.poleressources95.org,  
www.resovilles.com, www.crpv-paca.org,*

### **Le CRIT – centre de recherche de l'innovation pour son transfert – développement rural**

*www.crit.cg47.fr*

### **Le Carrefour des collectivités locales**

*www.carrefourlocal.org > Rubrique Initiatives locales*

### **Au Québec**

*www.solidarite-rurale.qc.ca > Rubrique « Les pages vertes »  
> Répertoire d'initiatives locales en milieu rural*

### **La Cité nationale de l'histoire de l'immigration**

*www.histoire-immigration.fr/introflash.html > Répertoire des projets sur la mémoire*

### **Le Récit, réseau des écoles de citoyens**

*www.recit.net > Rubrique « expériences et méthodes »*

### **Site de PQA**

*www.aquitaine-pqa.fr > Rubrique « Fiches d'expériences »*





**ANNUAIRE**





## **LES DLA AQUITAINS LES DISPOSITIFS LOCAUX D'ACCOMPAGNEMENT**

Par le C2RA  
Centre régional de ressources et d'animation

**Les structures développant des activités d'utilité sociale (associations ou structures pour l'insertion par l'activité économique, SCOP, SCIC) n'ont cessé de se développer au cours de ces vingt dernières années. Elles représentent plus de 100 000 salariés, à ce jour en Aquitaine, et ont un rôle important sur leur territoire : lien social, insertion sociale et professionnelle. Cependant...**

---

**...gérer une association est devenu un exercice complexe,**

Servir des usagers au meilleur coût, trouver, reconduire ou augmenter des subventions, optimiser les moyens matériels et humains, former les nouveaux salariés aux valeurs, à l'esprit et au savoir-faire de l'association, développer les compétences, des nouveaux projets, des partenariats ; impliquer les bénévoles, rendre des comptes à son conseil d'administration, à ses financeurs, respecter toutes les contraintes réglementaires ...

**qui nécessite une professionnalisation accrue.**

Ainsi, l'Etat et la Caisse des dépôts et consignations (CDC) ont mis en place un dispositif d'accompagnement pour consolider ces structures employeurs, qui développent des activités d'utilité sociale sur l'ensemble du territoire national.

### **Au niveau local : les DLA**

Les Dispositifs locaux d'accompagnement, 9 en Aquitaine, dont le financement est assuré par l'Etat, la Caisse des dépôts et consignations et le FSE et, le cas échéant, d'autres partenaires, comme les collectivités locales, ont pour missions :

- d'accueillir les associations,
- de réaliser un diagnostic partagé de la structure,
- d'élaborer un plan de consolidation,
- et de préconiser et financer une ou des actions d'accompagnement, susceptibles de s'étaler dans le temps.

L'accompagnement est réalisé, soit en individuel, soit en collectif par un prestataire spécialiste de l'appui visé.

### **Au niveau régional : le C2RA**

Le Centre régional de ressources et d'animation (porté par l'ADETFA en Aquitaine) contribue à l'animation, à la mise en réseau, à l'appui à l'action et à la qualification des DLA, au montage d'actions collectives, au traitement des données pour l'évaluation, ainsi qu'à la capitalisation et à la mutualisation d'outils.

> [adetfa@hotmail.com](mailto:adetfa@hotmail.com)



**Au niveau national :**  
**l'AVISE et les CNAR**

L'Agence de valorisation des initiatives socio-économiques a pour missions principales :

- ↪ d'outiller et de mettre en réseau les structures supports des DLA et C2RA, de participer à la qualification de leur métier,
- ↪ d'animer les CNAR (Centres nationaux d'appui et de ressources) et les C2RA,
- ↪ de capitaliser et de diffuser les bonnes pratiques et expériences.

Les 5 CNAR sectoriels (sport, culture, sanitaire et social, environnement, financement), qui proposent et réalisent des programmes d'actions, sont les portails d'accès aux ressources existantes.



**EN SAVOIR PLUS :**  
**C2RA - ADETFA**

**Parc Cadéra Nord - Bât 4**  
**33700 Mérignac**

*Emilie Taberly et Guy Jovani,*

*Tél. : 05 56 34 09 71*

*Fax: 05 56 34 14 46*

*> [adetfa@hotmail.com](mailto:adetfa@hotmail.com)*

**24****Dordogne****Nom DLA:** Dordogne

23, rue du Président Wilson 24000 Périgueux

Tél.: 05 53 35 80 23 - Fax: 05 53 08 01 66 - [c.guguin@perigueux.cci.fr](mailto:c.guguin@perigueux.cci.fr)**Structure support:** Périgord Initiative**Responsable structure:** François Gaumet> **Contact/DLA:** Céline Guguin**33****GIRONDE****Nom DLA:** Bordeaux ville

111, cours du Maréchal Galliéni 33000 Bordeaux

Tél.: 05 56 90 19 01- Fax: 05 56 96 81 39 - [cressaquitaine.dla@wanadoo.fr](mailto:cressaquitaine.dla@wanadoo.fr)**Structure support:** CRESS (Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire)**Responsable structure:** Vincent Paillard> **Contact/DLA:** Karine Melzer**33****LIBOURNAIS****Nom DLA:** Rive droite, Libournais

CIF, avenue Jean Alfonsea et Blayais 33270 Floirac

Tél.: 05 56 32 69 35 - Fax: 05 56 32 95 98

[s.bordas@tiscali.fr](mailto:s.bordas@tiscali.fr)/[gironde-initiative@voila.fr](mailto:gironde-initiative@voila.fr)**Structure support:** Gironde Initiative**Responsable structure:** Franck Maurras> **Contact/DLA:** Stéphanie Bordas**33****GIRONDE****Nom DLA:** Bordeaux sud Langonnais

Parc technologique de Marticot 33610 Cestas

Tél.: 05 56 21 59 59 - Fax: 05 56 78 89 13 - [dla@bordeaux-productic.org](mailto:dla@bordeaux-productic.org)**Structure support:** Bordeaux Productic**Responsable structure:** Françoise Boivert> **Contact/DLA:** Sèverine Blandin



## 33 GIRONDE

**Nom DLA:** Médoc, Arcachonnais et Bordeaux N.O.

IFAID Aquitaine, 17 cours des Aubiers 33300 Bordeaux

Tél.: 05 56 50 08 67 - Fax: 05 56 39 60 34 - [dla@ifaid.org](mailto:dla@ifaid.org)

**Structure support:** IFAID Aquitaine

**Responsable structure:** Pierre-Jean Roca

> **Contact/DLA:** Jean-Marc Bauchot, Céline Garlenq, Agnès Van Ginneken

## 40 LANDES

**Nom DLA:** Landes

ZA de Peyres 40800 Aire-sur-Adour

Tél.: 05 58 71 76 77 - Fax: 05 58 71 61 98 - [tgc.aire.40@wanadoo.fr](mailto:tgc.aire.40@wanadoo.fr)

**Structure support:** Tec Ge Coop

**Responsable structure:** Alain Barbé

> **Contact/DLA:** Bernadette Sallenave, Sylvie Dupeyron

## 47 LOT-ET-GARONNE

**Nom DLA:** Lot-et-Garonne

6, rue Pierre Mendès France 47550 Boe

Tél.: 05 53 66 20 50 - Fax: 05 53 66 04 55 - [aile.dla@wanadoo.fr](mailto:aile.dla@wanadoo.fr)

**Structure support:** Aile

**Responsable structure:** Arnaud Charon

> **Contact/DLA:** Arnaud Charon, Sophie Bruneau

## 64 PYRÉNÉES ATLANTIQUES

**Nom DLA:** Pyrénées Atlantiques

14, avenue de Saragosse 64000 Pau

Tél.: 05 59 30 72 38 - Fax: 05 59 02 25 24 - [initiatives.dla64@free.fr](mailto:initiatives.dla64@free.fr)

**Structure support:** Initiatives INSTEP

**Responsable structure:** Bernard Deche

> **Contact/DLA:** Evelyne Bire

**64**

## **PYRÉNÉES ATLANTIQUES**

**Nom DLA:** Pyrénées Atlantiques

6 ter, rue de l'Enfant Jésus 64000 Pau

Tél. : 05 59 83 90 61/05 59 52 60 61 - Fax: 05 59 83 97 05

*spe.pau@freesbee.fr spe.anglet@tiscali.fr*

**Structure support:** Sport Pyrénées Emploi 64

**Responsable structure:** Jean Massoué, Cathy Fischer

> **Contact/DLA:** Jean Massoué



« Si vous prenez les carnets d'adresse des gens qui vivent en ville, ils vont être plus remplis que ceux de gens qui vivent à la campagne. Mais, en vivant dans une petite ville, vous connaissez en proportion plus de gens que dans une grande ville. » Alors que faire ?

D'autres paradoxes et d'autres réflexions vous attendent dans ce numéro d'Horizons Aquitains, qui se faufile entre diverses pièces du puzzle du « développement territorial » : la sécurisation des espaces publics, la création d'entreprise, la formation professionnelle, l'accompagnement associatif, la coopération et le transfert d'expériences.

Bon printemps 2005

**Horizon** : [orizon] n.m : « limite circulaire de la vue pour un observateur qui en est le centre ».

Vos réactions sur [www.aquitaine-pqa.fr](http://www.aquitaine-pqa.fr) > Rubrique « publications »

Valeur : **10 € TTC**

Abonnement : [www.aquitaine-pqa.fr](http://www.aquitaine-pqa.fr) > Rubrique « Publications de PQA »